

2024-2025

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

MASTER MEEF

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT,
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

ENCADREMENT ÉDUCATIF PARCOURS CPE DIGITALISÉ



INSPÉ Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie d'Amiens
Hauts-de-France

ÉQUIPES.....	3
INTRODUCTION.....	5
CONTENU MASTER 1	10
CONTENU MASTER 2	42
ANNEXES	74
Grille de compétences CPE.....	75
Traces du réel relatives au.x stage.s en M1 CPE	76
Traces du réel relatives au stage en M2 CPE.....	84

DIRECTION

Directrice de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Nathalie CATELLANI

nathalie.catellani@u-picardie.fr

Directrice adjointe de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Responsable des formations

Laure IBERNON

laure.ibernon@u-picardie.fr

Directrice adjointe de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Responsable recherche et innovation

Béatrice FINET

beatrice.finet@u-picardie.fr

Responsable Mention 3 « Encadrement éducatif »

Julie TOURNIER

julie.tournier@u-picardie.fr

Responsable professionnalisation Mention 3 « Encadrement éducatif »

Hélène LESOT

helene.lesot@u-picardie.fr

Responsable enseignement à distance (EAD)

Benoît DUCANGE

benoit.ducange@u-picardie.fr

SECRÉTARIATS

Gestionnaire scolarité

Secrétaire du numérique et EAD

Arnaud BLIN

arnaud.blin@u-picardie.fr

Secrétaire professionnalisation

Sabine VAISSIÉ

sabine.vaissie@u-picardie.fr

RESPONSABLE DU PARCOURS

Julie TOURNIER

julie.tournier@u-picardie.fr

FORMATEURS PARCOURS

Malaury CHOCQUET

Mélanie FABRE

Clémence JOUANNET

Pascale JUNIET

Sébastien KWIEK

Nicolas LEBRUN

Simon MASSEI

Geoffroy MERLOT

Clément PARISE

Samuel RAVEAUX

Julie TOURNIER

Christophe VERSELLE

Le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) mention Encadrement éducatif parcours CPE digitalisé est proposé à distance. Il s'adresse aux salariés, aux candidats éloignés géographiquement ou aux personnes en situation de handicap.

Il donne accès à des modules interactifs d'auto-formation, à une application mobile dédiée à la découverte de l'environnement professionnel, à des corrections personnalisées et à l'ensemble des activités mises à sa disposition.

Il vise à faire acquérir progressivement, aux étudiants, les compétences du référentiel des Conseillers Principaux d'Éducation exerçant au sein d'un établissement public local d'enseignement (EPL), tout en les dotant à la fois d'une forte culture générale sur les questions d'éducation et d'un esprit critique par la connaissance et l'initiation à la recherche.

Le Master 1 inclut une partie disciplinaire, une partie didactique, l'apprentissage du métier de CPE, une initiation à la recherche.

Le Master 2 poursuit l'apprentissage du métier et assure la préparation au concours de recrutement de conseillers principaux d'éducation (épreuves écrites et orales).

Les étudiants découvrent progressivement le système éducatif, le fonctionnement des établissements scolaires et la professionnalité du CPE. Ils développent également des compétences méthodologiques indispensables à l'obtention des épreuves écrites et orales du concours.

Ils sont amenés à s'interroger sur les grandes thématiques éducatives qui traversent l'École mais aussi sur l'approche systémique induite par le positionnement du CPE, fonctionnaire d'état, agissant au sein d'équipes plurielles, en collaboration avec les familles et partenaires de l'institution, dans la perspective de la vie scolaire, définie ainsi dans les textes : « placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite scolaire et d'épanouissement personnel ».

CONCOURS VISÉ ET AUTRES SECTEURS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le principal débouché du master est le métier de Conseiller Principal d'Éducation dans l'enseignement secondaire public (collège ou lycée) après la réussite au concours national : CRCPE (concours de recrutement de conseiller principal d'éducation).

Pour les étudiants non admis aux concours CPE et qui ne souhaitent pas poursuivre dans cette orientation professionnelle, le Master MEEF mention Encadrement éducatif, une fois validé, est aussi un atout important dans la préparation d'autres concours ou l'intégration dans certains secteurs professionnels en lien avec l'éducation ou la prise en charge des jeunes.

Par la culture générale pointue exigée (sur l'adolescent, la jeunesse, le système éducatif, et plus largement les métiers de la formation dans leur dimension historique, sociologique, psychologique, philosophique mais aussi sur la vie scolaire et l'encadrement des jeunes), par l'acquisition de compétences multiples (méthodologie de la composition, de l'analyse d'une situation éducative, de l'étude de dossiers documentaires, de la maîtrise des techniques d'animation, d'entretien, de suivi etc.), le master permet, en effet, à de nombreux étudiants de réussir d'autres concours dans le champ de l'éducation spécialisée, de l'encadrement éducatif et de la protection judiciaire de la jeunesse ou de mettre à contribution leurs compétences au sein de structures éducatives culturelles ou associatives.

Certains s'orientent en tant qu'adjoint éducatif dans les établissements de l'enseignement secondaire privé, responsable de secteur éducatif ou de dispositifs (d'insertion, d'animation...) en direction des jeunes, au sein d'organismes et/ou d'associations.

D'autres trouvent des débouchés au sein des collectivités territoriales et gèrent, en spécialistes, les dossiers liés à l'éducation et à l'insertion des jeunes.

Par ailleurs, la rigueur rédactionnelle, l'aisance orale et l'acquisition de gestes professionnels en ce qui concerne, d'une part, la gestion d'un service ou l'animation d'une équipe, d'autre part, le conseil dans le cadre de l'entretien sont des compétences aisément valorisables dans le monde professionnel. Comme le métier de CPE est aussi diversifié que le concours est difficile, sa préparation est exigeante tant d'un point de vue intellectuel qu'opérationnel et garantit ainsi un haut niveau de formation.

De fait, ce Master MEEF mention Encadrement éducatif est un Master riche et intéressant en lien avec l'actualité et le champ large de l'éducation des enfants et de la jeunesse, aussi il demande à la fois un travail et un investissement personnel soutenu.

LA VIE SCOLAIRE, CARREFOUR DE L'ÉTABLISSEMENT

« Unité fonctionnelle, dimension de l'action scolaire qui doit être maîtrisée, comme les autres centres de l'action éducative, la vie scolaire s'identifie à ses objectifs, ses moyens, ses méthodes et sa déontologie.

Outil de la complexité nouvelle des établissements, elle se caractérise par son attention aux besoins des élèves ». **JP OBIN : Préface de « la Vie Scolaire » de Christian VITALI**

La vie scolaire ne doit pas se limiter à représenter les temps et lieux « hors de la classe ». La vie scolaire poursuit une finalité éducative et doit être pensée de façon globale. Il s'agit d'apprendre aux élèves à vivre ensemble, favoriser le développement de l'autonomie, l'initiative et la responsabilité, et leur permettre d'acquérir des compétences civiques et sociales. La vie scolaire prend en compte l'élève dans sa globalité d'adolescent et de futur citoyen : accueil des élèves, suivi individuel et collectif, actions de prévention et de sensibilisation, projets divers portés par les élèves, internat, élections et formation des délégués...

Le travail dans un service de vie scolaire implique la notion équipe et le travail en partenariat. L'équipe doit être soudée et les discours cohérents : la cohérence étant le gage d'une meilleure compréhension de la part des élèves et des autres membres de la communauté éducative.

La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour l'école de la République souligne dans son rapport annexé la place importante du climat scolaire avec l'objectif d' « **améliorer le climat scolaire pour refonder une école sereine et citoyenne en redynamisant la vie scolaire et en prévenant et en traitant les problèmes de violence et d'insécurité** ».

Cette notion de climat scolaire nouvellement intégrée dans le paysage éducatif français souligne la préoccupation de tous les acteurs de renouveler l'approche de la prévention des violences.

Il s'agit d'accorder une importance majeure à la vigilance afin de prévenir, d'anticiper tout ce qui peut créer des tensions dans les établissements.

En effet, comme le souligne **Monica GATHER THURLER**, professeure de la Faculté de Genève en psychologie et des sciences de l'éducation « Chaque établissement a sa propre atmosphère, ses propres vibrations qui le rendent unique. Le climat d'un établissement exerce une forte influence sur ceux qui y travaillent car, dans une large mesure, leurs fonctionnements intellectuels, sociaux et personnels en dépendent ».

La vie scolaire se doit de répondre au mieux aux attentes de l'École de la République par un travail d'équipe basé sur la confiance, la communication, le respect des règles, l'envie, l'investissement sans jamais oublier pourquoi nous exerçons ces fonctions.

La vie scolaire, emmenée par son équipe de conseillers principaux d'éducation, d'Assistants d'Éducation, de Services civiques et de contrats aidés se devra autant qu'il est humainement et techniquement possible de : « **Placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite scolaire et d'épanouissement personnel.** »

L'équipe des responsables du Parcours CPE vous souhaite la bienvenue et vous souhaite une bonne année 2018-2019 dans le Master MEEF mention Encadrement éducatif.

Nicolas LEBRUN, Julie TOURNIER, Co-responsables des Parcours CPE

Les M3C sont accessibles dans le document « M3C MEEF Mention 3 » sur Tutelec : <https://new-tutelec.espe.u-picardie.fr/docs>

Maquette MASTER MEEF 3ème mention

Parcours : CPE Digitalisé

Maquette MASTER MEEF 3ème mention Parcours : CPE Digitalisé		MASTER 1						MASTER 2					
		Code UE / EC	Code matière	ECTS	Répartition des volumes (h)			Code UE / EC	Code matière	ECTS	Répartition des volumes (h)		
					CM	TD	TP				CM	TD	TP
UE - Unité d'Enseignement	Matières	UE1.1		22	54	138	0	UE1.2		5	7	71	0
EC - Eléments constitutifs													
Maîtriser les savoirs et les compétences pour favoriser les situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves dans leur parcours scolaire													
Le CPE face aux enjeux de L'Ecole et de la société		EC1A.1		8	23	58							
Analyser afin de fonder son action avec pertinence		EC1B.1		2	6	13		EC1B.2		2	3	14	
Le CPE, accompagnateur de l'adolescent		EC1C.1		3	6	18		EC1C.2		3	4	17	
Approche systémique de l'Ecole, entre héritage et actualité		EC1D.1		7	15	41							
Le CPE, acteur de la dynamique de groupe et de l'agir en équipe		EC1E.1		2	4	8							
Méthodologie du concours								EC1G.2				40	
Concevoir, mettre en œuvre et analyse de missions d'éducation		UE2.1		20	37	107	0	UE2.2		26	59	117	0
Scénarisation des situations éducatives		EC2A.1		6	15	30		EC2A.2		5	2	30	
Simulation de l'agir professionnel du CPE								EC2B.2			37	23	
Animer les différents axes de la politique éducative		EC2C.1		3	16	11							
Accompagnement du parcours de formation personnalisé à distance		EC2D.1				18							
Le service et l'équipe : scénarisation des compétences d'organisation et d'animation		EC2E.1		3	6	18		EC2E.2		2	7	8	
De la cognition à la dimension pédagogique du CPE								EC2F.2		7	13	26	
Accompagnement groupal de la pratique		EC2G.1				30		EC2G.2				30	
Stages		EC2S.1		8				EC2S.2		12			
Etre fonctionnaire CPE, garant du droit et acteur de la communauté éducative au sein du système éducatif		UE3.1		10	6	37	27	UE3.2		13	11	103	10
La communication interpersonnelle au service de la dimension relationnelle de la fonction de CPE								EC3A.2				49	
Agir pour un climat serein : enjeux et modalités d'action								EC3B.2		3	7	14	
Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique		EC3C.1		3		9	6	EC3C.2		3		11	4
Projet culturel : artistique, scientifique ou éducatif		EC3D.1		3			21	EC3D.2		2			6
Langue vivante étrangère au choix	Langue Vivante Etrangère : Allemand	EC3E.1	EC3EA.1					EC3E.2	EC3EA.2				
	Langue Vivante Etrangère : Anglais		EC3EB.1	2		20			EC3EB.2	2		20	
	Langue Vivante Etrangère : Espagnol		EC3EC.1						EC3EC.2				
Spécialisation au choix	Langues et interdisciplinarité	EC3F.1	EC3FA.1					EC3F.2	EC3FA.2				
	Allophonie et francophonie		EC3FB.1	2	6	8			EC3FB.2	3	4	9	
	Ecole inclusive		EC3FC.1						EC3FC.2				
	Développement durable		EC3FD.1						EC3FD.2				
Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel		UE4.1		8	6	26	0	UE4.2		16	0	28	0
Séminaires communs	Principes et modalités des recherches collaboratives	EC4A.1	EC4AA.1		6			EC4A.2					
	Les dispositifs méthodologiques		EC4AB.1			4				16			
	L'écriture à visée scientifique			8					EC4AC.2			6	
Séminaires de recherche	Séminaires de recherche	EC4B.1				22		EC4B.2				22	
TOTAUX			438	60	103	308	27		406	60	77	319	10

4.1 CONTENU MASTER 1

UE1.1

MAITRISER LES SAVOIRS ET LES COMPETENCES POUR FAVORISER LES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES DANS LEUR PARCOURS SCOLAIRE

ECTS : 22

EC1A.1

LE CPE FACE AUX ENJEUX DE L'ECOLE ET DE LA SOCIETE

HEURES

CM : 23

TD : 58

TP : 0

ECTS : 8

Objectifs :

- Comprendre les enjeux et fondements philosophiques de l'éducation, des notions de démocratie, de culture, de Raison, d'instruction, de citoyenneté, d'éthique et d'autorité.
- Comprendre les fondements de l'École républicaine et la laïcité de l'école et de l'État, des valeurs de la république et de l'éducation.
- Comprendre les enjeux liés aux inégalités sociales de réussite scolaire (état des lieux, dynamiques d'évolution et comparaisons internationales), les éclairages sociologiques des inégalités scolaires.
- Appréhender les approches sociologiques de la violence à l'école, du décrochage scolaire, des relations école-familles, des processus de ségrégations scolaires dans l'institution scolaire.

Il s'agira également pour l'étudiant de savoir mobiliser des connaissances sur les questions relatives à l'éducation et à la formation des jeunes et les mettre en valeur :

- Développer des réflexions à propos de l'éducation
- Avoir une approche éducative construite sur des références bibliographiques et une culture personnelle
- Utiliser ces connaissances au service d'une argumentation
- Prendre position en s'appuyant sur un étayage pour s'engager en tant que futur professionnel

Contenus :

Les cours seront orientés dans la perspective de la préparation des écrits du concours avec, dans une moindre mesure, une projection pour les épreuves orales vis-à-vis desquelles les éléments théoriques abordés pourront aussi nourrir une culture professionnelle. Le questionnement progressif permettra de problématiser la place de l'école, en mettant en évidence la complexité grandissante de ses finalités et de ses missions. Conjointement il s'agira d'interroger la place du CPE aujourd'hui, en tant qu'acteur éducatif majeur au sein d'un système ayant à relever les défis de la démocratisation, de la construction des savoirs, de la formation des citoyens et de l'égalité. Se rajoutent également les notions importantes des valeurs, de la laïcité, de l'éthique et de l'autorité.

Ce programme visera également à appréhender les différents modèles d'explication des principaux phénomènes éducatifs regroupés sous les huit grands thèmes suivants : l'école et la société, la violence et les formes de ruptures scolaires, la mixité sociale, les publics scolaires, l'école et les familles, le rapport au savoir, les discriminations, la justice scolaire et les inégalités.

Il s'appuiera sur la bibliographie officielle du concours, afin d'en étudier les thèmes et orientations. Une attention particulière, dans le cadre de cet EC, sera portée à la méthodologie des sciences sociales en matière d'analyse du système éducatif.

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique

EC1B.1	ANALYSER AFIN DE FONDER SON ACTION AVEC PERTINENCE				ECTS : 2
	HEURES	CM : 6	TD : 13	TP : 0	

Objectifs :

Cet EC vise à mettre les étudiants en activité pour qu'ils mettent à contribution les compétences acquises en termes d'analyse.

Contenus :

Il s'agit de travailler l'analyse au travers d'applications concrètes. Les étudiants, face à un sujet et/ou un dossier, sont amenés, d'une part à développer leur réflexion et à, d'autre part, à organiser leur propos afin d'en rendre compte dans une perspective démonstrative. Les étudiants apprennent ainsi à appréhender les sujets dans leur complexité avec une approche systémique.

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique

EC1C.1	LE CPE, ACCOMPAGNATEUR DE L'ADOLESCENT				ECTS : 3
	HEURES	CM : 6	TD : 18	TP : 0	

Objectifs :

Permettre aux étudiants

- D'appréhender les caractéristiques liées au processus adolescent dans l'environnement scolaire et de réfléchir à sa position professionnelle en tant que CPE face et pour l'adolescent.
- De travailler en tant que CPE sur la rencontre des adolescents (écouter, comprendre, accompagner) en situation scolaire.
- De réfléchir sur les situations d'adolescents « ordinaires » et d'adolescents vulnérables dans leur rapport à l'environnement social et culturel de plus en plus incertain

Contenus :

L'approche et les définitions de l'adolescence comme processus de changements et de création de soi ; le rapport des adolescents au corps ; aux parents ; au cadre scolaire, aux pairs (groupe versus bande) ; au numérique ; à la culture.

Nous travaillerons également lors de cette unité d'enseignement : la transformation des liens à l'adolescence (séparation ; individuation ; socialisation) et les « troubles contemporains du lien » ; le rapport des adolescents à l'institution : la question du dedans-dehors ; le retentissement de l'environnement sur la construction identitaire des adolescents

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique

EC1D.1	APPROCHE SYSTEMIQUE DE L'ECOLE, ENTRE HERITAGE ET ACTUALITE				ECTS : 7
	HEURES	CM : 15	TD : 41	TP : 0	

Objectifs :

- Comprendre le système éducatif français actuel en prenant en compte son évolution dans le temps.
- Comprendre les objectifs politiques, culturels, religieux, civiques, économiques, sociaux et militaires des différents régimes et gouvernements de la France depuis 1789, et les conséquences sur les fonctions des institutions scolaires en France.
- Situer les mutations des institutions scolaires dans leur contexte global : régimes politiques, mutations culturelles, transformations économiques et sociales, place de la France dans le monde.
- Connaître les valeurs de la République que doivent transmettre aujourd'hui les institutions scolaires
- Se familiariser avec les politiques scolaires et son organisation ainsi que les textes régissant nos missions.
- Appréhender les fondements historiques des systèmes éducatifs dans une perspective comparative.
- Identifier et comprendre les mécanismes et les processus de l'intégration et de l'inclusion des élèves.
- Appréhender l'orientation scolaire d'un point de vue institutionnel et individuel.

Contenus :

Le programme vise à comprendre l'évolution de l'École et de la société en appréhendant l'évolution tant des représentations de l'enfant, de l'élève que celle du système éducatif de 1789 à aujourd'hui. Puis il s'agira de broser un portrait du système scolaire depuis l'avènement du collège unique de 1975 jusqu'à l'émergence de la notion d'EPL.

Pour cette dernière période, nous serons amenés à nous pencher sur l'organisation du système éducatif français autour des thèmes suivants : les lois d'orientation et principes fondamentaux, leurs mises en œuvre et leurs objectifs, l'organisation décentralisée et déconcentrée des EPLE et la notion d'autonomie, la diversité des établissements et les voies de formation, les notions de sectorisation et d'éducation prioritaire, les enquêtes PISA et enfin sur ses évolutions par le biais des réformes.

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction

Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

EC1F.1	LE CPE, ACTEUR DE LA DYNAMIQUE DE GROUPE ET DE L'AGIR EN EQUIPE				ECTS : 2
	HEURES	CM : 4	TD : 8	TP : 0	

Objectifs :

Permettre aux étudiants d'aborder la notion du groupe comme objet privilégié de la psychosociologie et comme configuration à laquelle est confronté le CPE au quotidien en situation de travail.

Contenus :

Nous aborderons la spécificité du travail "en groupe" et ses objectifs en fonction du contexte culturel et institutionnel dans lequel il se développe ;

La position d'animateur de groupe et l'éclairage apporté par différentes approches centrées sur le fonctionnement des groupes : Le registre des attitudes et l'écoute (Rogers) ;

Les fonctions de l'animation d'un groupe (Guy Palmade) ; Interaction et influence : les catégories de Bales ;

Les fonctions et rôles dans un groupe. (Anzieu et Martin) ; Groupe et appareil psychique (Kaës) ; les hypothèses de base dans les groupes restreints (Bion), l'illusion groupale (Anzieu).

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement

Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique

UE2.1

CONCEVOIR, METTRE EN ŒUVRE ET ANALYSE DE MISSIONS D'EDUCATION

ECTS : 20

EC2A.1

SCENARISATION DES SITUATIONS EDUCATIVES

HEURES

CM : 15

TD : 30

TP : 0

ECTS : 6

Objectifs :

Il conviendra de développer la capacité d'appréhender les situations éducatives dans une perspective plurielle. Aussi les étudiants seront amenés à répondre de situations en mobilisant les éléments du cadre juridique et institutionnel mais aussi en prenant en compte la réalité concrète des établissements scolaires.

Il s'agira donc de pouvoir :

- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Prendre en compte les enjeux éducatifs et juridiques
- Se familiariser avec les aspects juridiques liés à la fonction de CPE
- Connaître les textes de référence liés au droit dans les établissements et aux fonctionnaires.
- Se familiariser avec le fonctionnement des EPLE en prenant en compte leurs diversités.
- Aborder les principes généraux de fonctionnement et les outils et ressources mis à disposition des personnels pour assurer leurs missions et ainsi répondre aux exigences de l'École de la République
- Connaître l'institution scolaire, les politiques éducatives et les EPLE (fonctionnement et acteurs)
- Savoir appréhender les différents publics et déterminer les moyens mis à disposition des EPLE pour accueillir et placer les élèves dans les meilleures conditions de réussite scolaire
- Connaître les partenaires et interlocuteurs extérieurs à l'école avec lesquels nous sommes amenés à travailler, les dispositifs d'aide à l'insertion des élèves.
- Se familiariser avec le fonctionnement des EPLE en prenant en compte leurs diversités.
- Aborder les principes généraux de fonctionnement et les outils et ressources mis à disposition des personnels pour assurer leurs missions et ainsi répondre aux exigences de l'École de la République.
- Connaître l'institution scolaire, les politiques éducatives et les EPLE (fonctionnement et acteurs),
- Savoir appréhender les différents publics et déterminer les moyens mis à disposition des EPLE pour accueillir et placer les élèves dans les meilleures conditions de réussite scolaire.
- Connaître les partenaires et interlocuteurs extérieurs à l'école avec lesquels nous sommes amenés à travailler, les dispositifs d'aide à l'insertion des élèves.
- Appréhender l'identité du conseiller principal d'éducation et de prendre conscience d'une professionnalité qui s'inscrit dans une histoire, dans le cadre de textes et de pratiques professionnelles.

Contenus :

Au sein de nos sociétés les rapports se judiciaireisent. Il en est de même dans les EPLE, dans les entre l'administration et les administrés que sont les parents et les élèves.

Le CPE est bien souvent le premier contact que les familles ont avec l'établissement. Il est donc indispensable qu'il connaisse et maîtrise le langage juridique et les procédures à respecter et à appliquer. Trop souvent encore, des situations mal gérées dans les premiers instants font l'objet d'un recours hiérarchique ou contentieux. Pour ce faire, les outils de recherche juridique, la hiérarchie des normes juridiques, l'organisation de la justice, le règlement intérieur de l'EPL et les sanctions et les procédures disciplinaires seront étudiées. De plus, le CPE, responsable de service et fonctionnaire, doit connaître les droits, les obligations et les responsabilités des agents publics au travers des textes nationaux (circulaires relatives à l'organisation des procédures disciplinaires, et à l'application de la règle, mesures de prévention et sanctions, loi relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires).

Le programme visera également à appréhender et à identifier la politique éducative menée, sa transcription dans le projet d'établissement et les contrats d'objectifs et le règlement intérieur. Nous nous intéresserons sur les différentes instances et du rôle de chacune d'elle en lien avec le métier de CPE. Nous aborderons les notions d'équipe et de communauté éducative en nous focalisant sur les personnels des EPL et partenaires. (Statuts, rôles et fonctions).

Le contenu comprendra également les éléments suivants : de l'origine à l'identité professionnelle, l'évolution de la professionnalité. Les textes officiels qui encadrent la pratique : circulaire de mission, référentiel de compétences, responsabilités du fonctionnaire. La position du CPE au sein de l'EPL : CPE dans un système et dans un collectif. La construction d'une identité entre prescriptions et réalité de terrain au travers de 3 temps que sont l'assignation, le refus et la construction.

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)
Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

EC2C.1	ANIMER LES DIFFERENTS AXES DE LA POLITIQUE EDUCATIVE				ECTS : 3
	HEURES	CM : 16	TD : 11	TP : 0	

Objectifs :

Cet EC permettra de questionner les thématiques actuelles par la mise en perspective des apports théoriques et le rôle du CPE.

Contenus :

Il s'agira d'aborder de grandes thématiques qui traversent l'École : le climat scolaire, la violence, le harcèlement, l'autorité, la discipline, l'absentéisme, la citoyenneté, le décrochage, la persévérance, l'orientation, l'inclusion, la coéducation, le numérique, l'égalité sociale et de genre, la mixité, la laïcité, les internats, la sécurité/prévention, les « éducations à ».

Pour chaque thème, la notion sera questionnée au regard des différentes disciplines et mise en perspective avec les missions et compétences du CPE.

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

La question du numérique à l'École est abordée notamment en appréhendant l'éducation aux médias et à l'information.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)

Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

EC2D.1	ACCOMPAGNEMENT DU PARCOURS DE FORMATION PERSONNALISE A DISTANCE				ECTS : -
	HEURES	CM : 0	TD : 18	TP : 0	

Objectifs :

Cet EC vise à apporter une aide personnalisée afin d'acquérir les compétences indispensables pour aborder les épreuves tout en tenant compte de la diversité des étudiants.

Contenus :

En tenant compte de leurs besoins, la finalité de cet EC est de personnaliser l'accompagnement des étudiants. Il s'agit de travailler la maîtrise de l'écrit (orthographe, grammaire, syntaxe, ponctuation, accentuation), des compétences langagières et méthodologiques (problématisation, structuration, etc.)

M3C session 1 :

Non évalué

M3C session 2 :

Non évalué

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique

EC2E.1	LE SERVICE ET L'EQUIPE : SCENARISATION DES COMPETENCES D'ORGANISATION ET D'ANIMATION				ECTS : 3
	HEURES	CM : 6	TD : 18	TP : 0	

Objectifs :

Développer les compétences relatives à l'animation d'une équipe et au pilotage d'un service.

Contenus :

Il conviendra d'interroger la compétence de responsable de l'organisation et de l'animation d'une équipe reconnue au CPE. Il s'agira de questionner la dimension relationnelle : les attitudes et l'écoute ; l'analyse transactionnelle ; la communication notamment non violente.

Seront également approfondis les missions et statuts des personnels de vie scolaire, les textes qui encadrent leur pratique. La définition d'une politique de service sera abordée dans la perspective d'en faire un levier de la politique d'établissement. Par ailleurs, des techniques de pilotage d'un service et d'animation d'une équipe permettront de développer des compétences de responsable de service : entretien de recrutement, d'évaluation, animation de réunions, mise en place de formations visant à développer les compétences des assistants d'éducation, organisation, planification et délégation comme leviers d'un service efficace.

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)
Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

EC2G.1	ACCOMPAGNEMENT GROUPAL DE LA PRATIQUE				ECTS : 8
	HEURES	CM : 0	TD : 30	TP : 0	

Objectifs :

Apporter un regard réflexif sur la pratique au travers d'une mutualisation et au travers d'échanges quant aux situations professionnelles. Les stages seront questionnés sur les dimensions communes et singulières de l'expérience.

Contenus :

Les regards des CPE sur leur métier ; les documents communs aux vie scolaire ; les regards des collègues et partenaires sur leur collaboration avec leur métier ; les pratiques entre ressemblances et différences.

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)
Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

LES STAGES D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE (SOPA)

Les stages d'observation et de pratique accompagnée font l'objet de conventions tripartites entre les établissements d'enseignement supérieur, les services académiques et le stagiaire. Ces stages sont placés sous la responsabilité administrative et pédagogique de l'équipe pédagogique du master. En master 1ère année, l'étudiant réalise 180 heures de stage. Il pourra découvrir différents types d'ÉPLE. Le stage donne lieu à un temps de préparation, une phase d'accompagnement à l'INSPÉ, une phase d'exploitation et d'analyse réflexive sur le lieu de stage et dans le temps de formation des Unités d'Enseignement accompagnant le stage. Dans la perspective de flexibilisation des parcours, sont offertes aux étudiants plusieurs opportunités de reconnaissance de missions réalisées.

L'étudiant étudie son projet d'immersion professionnelle avec son tuteur INSPE. Ce dernier valide les missions reconnues.

Les missions de contractuel CPE

Les CPE contractuels peuvent comptabiliser leur temps de travail comme temps de stage. Ils n'ont pas besoin d'une convention.

Les missions en tant qu'assistant d'éducation

Les **assistants d'éducation**, dans certaines situations peuvent faire reconnaître certaines missions effectuées **dans le cadre de leur activité professionnelle**, comme complément pour le temps du stage.

- Ces missions doivent **s'apparenter à des responsabilités particulières** (suivi de classe, animation du conseil de la vie collégienne ou lycéenne, mise en œuvre de projets). Il ne peut s'agir, par exemple, de comptabiliser une surveillance de permanence comme un temps de stage. Les heures reconnues pendant son temps de travail (AED) (pour mission compatible avec un stage) ne nécessitent pas de conventions de stage.
- La comptabilisation de ces missions ne peut pas concerner le volume total mais, au maximum, **50 heures dans le cadre des 180 heures pour le M1**.

Lorsqu'un **assistant d'éducation** s'implique au sein de son établissement, **en dehors de son temps de travail, il peut comptabiliser ce temps**. Par exemple, un assistant d'éducation au sein du lycée X finit son service à 17.00 et reste afin d'assister aux conseils de classe de 17.30 à 19.30, l'établissement atteste de la durée (2 heures) et de la nature de cette présence (participation au conseil de classe de la 2^{nde} 6) afin que cette durée soit prise en compte.

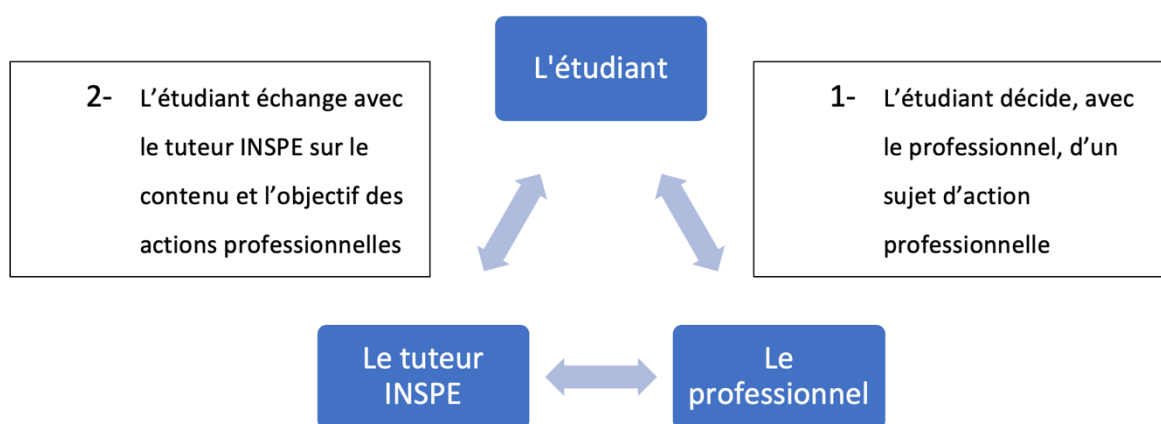
Les actions professionnelles

Principe et description :

- Les étudiants peuvent faire reconnaître des missions spécifiques comme un temps de stage (engagement dans un dispositif relais, dans une école de la seconde chance, dans une association en partenariat avec l'Éducation Nationale, etc.).
- Ces actions respecteront les mêmes règles que les missions au sein des établissements : maximum de 50 heures dans le cadre des 180 heures pour le M1 et de 180 heures pour le M2 sur les 324 heures à effectuer.
- Les actions professionnelles au service de différentes structures ne nécessitent pas de convention mais une attestation de l'ÉPLE concernant les activités réalisées et le temps consacré.

- Une action professionnelle permet de mettre en œuvre les compétences du référentiel par l'implication dans l'action. Elle se concrétise par un ensemble de missions réalisées par l'étudiant dans le cadre d'une situation professionnelle.
- Les actions professionnelles s'appuient sur des besoins exprimés par les milieux professionnels associés à la formation. Elles visent à développer des compétences sous les contraintes du réel. Elles permettent, d'une part, l'articulation entre les apports théoriques et les réalisations pratiques, d'autre part, l'intégration des savoirs et savoir-faire.
- L'étudiant retient maximum 4 actions par an qui seront présentées sous forme de fiches descriptives.

Modalité de mise en œuvre :



L'étudiant, sur son temps libre va à la rencontre de professionnels au sein de structures d'accueil, leur demande leurs besoins, les leviers d'amélioration en matière de politique éducative, de responsabilité d'organisation et d'animation d'une équipe éducative ou de suivi des élèves.

Quelques exemples pour s'inspirer : réalisation de supports à destination des familles afin d'explicitier le fonctionnement du second degré et de l'établissement, création d'un livret d'accueil des assistants d'éducation, mise à jour de documents de la vie scolaire, organisation d'une journée thématique, création d'un module de formation pour les délégués de classe, création d'un kit pour les professeurs principaux, mise en place d'une campagne de valorisation du conseil de la vie collégienne ou lycéenne, etc.

► [Infographie relative au stage](#)

Objectifs des SOPA du parcours CPE :

Les stages ont pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du métier de conseiller principal d'éducation. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant et de privilégier la mise en situation professionnelle dans le cadre général de la « vie scolaire » dans toutes ses dimensions, tout en consolidant la préparation au concours prévu en M2. Le stage est conçu et organisé comme une aide et une préparation à la prise en responsabilité des fonctions de CPE. Dans le cadre du parcours CPE, les stagiaires pourront se voir confier des tâches de pilotage ou d'animation de la vie scolaire et des séances d'animation avec des groupes d'élèves.

Contenus des SOPA du parcours CPE :

Le stage doit offrir l'opportunité au stagiaire d'observer la pratique quotidienne d'un CPE avec l'appui et les conseils du CPE d'accueil ; puis, très rapidement, de s'exercer aux activités spécifiques, accompagné du CPE expert. Le CPE d'accueil tiendra compte éventuellement de l'expérience antérieure du stagiaire.

Durant son stage, l'étudiant doit respecter le service vie scolaire de l'établissement qui l'accueille, notamment en ce qui concerne les horaires, le règlement intérieur, la confidentialité et les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui doivent, à cette fin, être portés à sa connaissance. Plus généralement, il respecte l'éthique, le code déontologique et les règles du système scolaire qui l'accueille (règles de confidentialité, principe de neutralité, laïcité). L'étudiant stagiaire s'engage à considérer les périodes de stages comme des moments privilégiés pour se préparer au métier. Il doit se conformer aux règles de l'école de la République et adopter en toute circonstance (aussi bien lors de sa présentation au chef d'établissement ou au tuteur, que devant les élèves), un comportement éthique et responsable.

L'accompagnement du CPE tuteur sera plus important au début de la période de stage, et s'allègera peu à peu pour laisser davantage d'autonomie à l'étudiant stagiaire. Dans un premier temps des phases d'observation des pratiques du CPE seront proposées pour laisser peu à peu le stagiaire prendre en charge le suivi de l'assiduité, l'animation éducative et le pilotage du groupe des assistants d'éducation. L'objectif étant qu'il construise sa propre posture professionnelle.

Évaluation du SOPA du parcours CPE :

L'évaluation par compétences du stage est de la responsabilité de l'INSPÉ.

Il s'agit d'**évaluation formative** des compétences professionnelles de l'étudiant qui s'appuiera sur un bilan écrit établi par le tuteur ÉPLE **sur les 10 compétences professionnelles ciblées**. La maîtrise totale ou partielle de l'ensemble des compétences professionnelles ne pouvant être exigée en master 1.

L'étudiant devra s'autoévaluer. Son travail d'auto-positionnement sera interrogé au sein de certains cours d'atelier de pratique réflexive dispensés à l'INSPÉ.

Ces 2 évaluations seront un support essentiel pour que les formateurs et le responsable de parcours valident ou non le stage, condition *sine qua non* pour valider le bloc relatif au stage du master 1.

Le contenu du e-portfolio de l'étudiant sera également un élément participant à l'évaluation de l'EC. Il correspondra à :

- Ses traces témoignant de la construction des compétences ciblées (cf. annexe Traces du réel relatives au stage). L'étudiant est tenu de déposer au moins une trace par compétence dans son e-portfolio.
- Le cas échéant, le document de positionnement complété par chaque tuteur ÉPLE.

C'est bien l'ensemble des deux stages qui sera pris en compte.

Conformément à l'article D. 124-9., sous couvert du chef d'établissement, le CPE d'accueil transmettra au service de la professionnalisation de l'INSPÉ une attestation de stage qui comportera donc :

- un bref descriptif des interventions de l'étudiant en situation
- un avis sur les pratiques de l'étudiant en lien avec le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation justifiant de l'assiduité et de l'investissement du stagiaire.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Les étudiants créent et gèrent leur e-portfolio en y déposant notamment toutes les traces du réel élaborées ou non avec le numérique et les fichiers relatifs au suivi du stage.

Compétences validées :

DOMAINE A : Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale :

- **GRCC1** : Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction :
 - **C2** : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
 - **C6** : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- **GRCC2** : Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement
 - **C7** : Maîtriser la langue française à des fins de communication
 - **C11** : Contribuer à l'action de la communauté éducative
 - **C13** : Coopérer avec les partenaires de l'école

DOMAINE B : Faire preuve de compétences spécifiques au CPE

- **CS1** : Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- **CS2** : Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- **CS3** : Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- **CS5** : Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif

Les compétences sont appréhendées de façon globale, par domaine par l'examen des traces, des grilles d'évaluation.

Elles sont évaluées par capitalisation des traces pertinentes de développement de compétences, implication du stagiaire et sa part d'analyse réflexive.

NB : Certaines traces pourraient être évaluées dans le cadre d'autres UE selon les parcours.

Niveau 0 : le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.

Niveau 1 : les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.

Niveau 2 : les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).

Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires. En M1, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 1** pour chaque groupement de compétences.

La validation du stage se fera en première instance par le tuteur INSPÉ au regard de l'ensemble des traces déposées dans le e-portfolio et des évaluations formatives des différents tuteurs ÉPLE.

En cas de non-validation première, le stagiaire aura un entretien en deuxième instance avec son tuteur INSPÉ et le responsable de parcours. Cette commission statuera sur la validation définitive ou non du stage.

ÉVALUATION DES STAGES - RÉCAPITULATIF

Compétences évaluées	M1 SOPA	M1 AED et M1 alternants
10 compétences : C2 C6 C7 C11 C13 CS1 CS2 CS3 CS5 CS6	Les 4/5^{ème} du stage doivent être effectués. - Examen des traces déposées dans l'ePortfolio - Examen du document co-complété par chaque tuteur ÉPLE et le stagiaire au terme de chaque période de stage. Le tuteur INSPÉ évalue le stage au regard des pièces du e-portfolio. Le niveau 1 est attendu dans l'acquisition des compétences. En cas de non-validation, un entretien est programmé (en présence ou en visioconférence). Il réunit le tuteur INSPÉ, l'étudiant et le responsable de parcours.	Les 4/5^{ème} du stage doivent être effectués. - Examen des traces déposées dans l'ePortfolio - Examen du document co-complété par le tuteur ÉPLE, le tuteur INSPÉ et le stagiaire à l'issue du stage. 2 visites du tuteur INSPÉ Le tuteur INSPÉ évalue le stage au regard des pièces du e-portfolio. Le niveau 1 est attendu dans l'acquisition des compétences. En cas de non-validation, un entretien est programmé (en présence ou en visioconférence). Il réunit le tuteur INSPÉ, l'étudiant et le responsable de parcours.

UE3.1	ETRE FONCTIONNAIRE CPE, GARANT DU DROIT ET ACTEUR DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE AU SEIN DU SYSTEME EDUCATIF	ECTS : 10
-------	---	-----------

EC3C.1	SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE				ECTS : 3
	HEURES	CM : 0	TD : 12	TP : 3	

Contenus :

Axe 1 : Acquisition des compétences générales numériques utiles à l'enseignant

Outil PIX

Compétences transversales et professionnelles du CRCN (cadre de référence des compétences numériques - bulletin officiel n°37 du 10 octobre 2019) dans la démarche du cadre de référence européen DIGCOMP :

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo37/MENE1915146D.htm?cid_bo=145589

5 domaines : Information et données, Communication et collaboration, Création de contenus, Protection et sécurité, Environnement numérique

3h TD

Axe 2 : Acquisition des compétences numériques spécifiques au métier d'enseignant

Formation spécifique : « S'approprier les droits et obligations liées à l'usage du numérique dans le cadre professionnel ; distinguer identités numérique professionnelle et personnelles »

RGPD Déontologie, éthique / Outils professionnels Eduscol, BO, m@gistère, FUN, PIX

3h TD présentiel + 3h à distance

Axe 3 : Dimension réflexive du professionnel sur l'utilisation du numérique dans son métier

- Présentation du projet de groupe (thématiques imposées)
- Présentation des outils à disposition (espace collaboratif, capsules théoriques)
- Apports théoriques sur l'analyse réflexive
- Apports théoriques à distance (2h sur la thématique choisie)
- Travail en groupe via espace collaboratif (en autonomie entre pairs)
- Travail de sécurisation du projet
- Mise en œuvre si possible essai didactique, sinon devant le groupe
- Retour d'expérience, production d'une vidéo de groupe pour l'évaluation

3h TP présentiel + 3h à distance

EC3D.1	PROJET CULTUREL : ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE OU EDUCATIF				ECTS : 3
	HEURES	CM : 0	TD : 0	TP : 21	

Objectifs :

Faire vivre un projet

Contenus :

- Comprendre les enjeux de la pédagogie de projet / une stratégie d'enseignement
- Travailler en interdisciplinarité (au minimum deux disciplines)
- Enrichir les apports théoriques sur la démarche de projet et l'interdisciplinarité
- Favoriser la prise d'initiative, l'autonomie des étudiants
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Réaliser une production concrète dont la forme finale reste libre, singulière. Justifier ses choix

EC3E	LANGUE VIVANTE ETRANGERE				ECTS : 2
------	--------------------------	--	--	--	----------

EC3EA.1	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ALLEMAND			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

EC3EB.1	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ANGLAIS			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

EC3EC.1	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ESPAGNOL			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

Trois langues au choix : allemand, anglais ou espagnol. Il suffit de préciser le choix de la langue vivante. À défaut d'avoir émis le choix de l'allemand ou de l'espagnol, l'étudiant(e) sera automatiquement inscrit(e) en anglais.

Objectifs :

Validation de la compétence CC8 du référentiel métier :

Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

La langue est conçue et enseignée à partir de situations dites réalistes, en lien avec la culture de la langue cible. Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 1 de la compétence CC8 du référentiel métier dans deux activités langagières (compréhension orale et production orale), avec possibilité de valider le niveau 2. La langue est, à la fois, le vecteur et la finalité de ces cours dans un souci d'une progression linguistique de l'étudiant(e). Cet enseignement répond à une politique linguistique commune visant à :

- permettre aux étudiant(e)s d'acquérir le niveau linguistique et culturel requis pour l'obtention de la 1ère année de master ;

- prendre en compte les besoins des futurs professeurs du second degré pouvant être amenés à utiliser une langue étrangère dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement.

Contenus :

Dans une démarche de projet et dans le but d'améliorer ou de renforcer les compétences linguistiques, études de textes et de supports vidéo relatifs au domaine de l'enseignement et en lien avec des questions éducatives, dans la langue cible.

M3C session 1 :

En contrôle continu et en enseignement à distance (EAD).

En lien avec le cours traitant de questions éducatives et professionnelles :

- Épreuve de compréhension orale ou vidéo dans la langue cible
- Épreuve de production orale dans la langue cible

Une note pour l'EC : moyenne des deux travaux décrits.

M3C session 2 :

Un oral : compréhension orale et production orale en continu et en interaction à partir d'un document audio ou vidéo en lien avec le thème du cours

Durée : 20 minutes de préparation à partir d'un document audio ou vidéo, 10 minutes de passage (5 minutes d'exposé et 5 minutes de discussion)

Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 1 de la compétence CC8 du référentiel métier dans les deux activités langagières (compréhension orale et production orale), avec possibilité de valider le niveau 2.

Les étudiant(e)s non-linguistes doivent suivre l'EC LVE même s'ils/elles ont un niveau B2 dans une langue étrangère, sauf s'ils/elles ont déjà validé l'EC3E.1 en Master MEEF (cas des redoublements). Ils/elles devront dans ce cas établir un contrat pédagogique pour l'EC LVE MEEF 1 en présentant des justificatifs auprès de la gestionnaire de scolarité INSPÉ de leur parcours.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Mise à disposition d'outils d'auto-formation en langue via Tutelec

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC8

Objectifs :

Comment faire vivre la France plurilingue dans la classe ici et ailleurs et comment la faire fructifier ?

- Répondre à une politique linguistique commune prenant en compte les besoins des futur(e)s enseignant(e)s des parcours non-linguistiques ;
- Confronter les approches pédagogiques, dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement, au-delà même de l'enseignement disciplinaire ;
- Outiller les futur(e)s enseignant(e)s pour leur permettre de s'engager dans des projets de collaboration et/ou de mobilité internationale ;
- Les sensibiliser et les préparer à l'ouverture internationale dans leur milieu professionnel ;
- Leur faire connaître les projets de mobilité élèves et/ou d'échanges internationaux (jumelages et coopérations) ainsi que l'interdisciplinarité fondée sur les langues dans le cadre de la DNL, de projets EPI ou de collaboration avec les professeurs documentalistes par exemple.

Contenus :

Déclinaisons sur les deux années de Master : concepts-clés et valeurs de l'éducation plurilingue et interculturelle ; approches historiques, épistémologiques, sociologiques de l'apprentissage des langues vivantes ; connaître les dispositifs d'enseignement plurilingue ; les programmes européens et internationaux de formation tout au long de la vie et de mobilité étudiante ; la mobilité internationale ; enseigner à l'étranger

Finalités professionnelles : savoir établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages ; développer l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale ; favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde ainsi que la mobilité des élèves et des enseignants ; être sensibilisé à l'enseignement des disciplines académiques, mathématiques, sciences, histoire-géographie etc. (DNL : disciplines non linguistiques) et/ou co-enseigner en langue étrangère ; promouvoir les langues vivantes en situation de plurilinguisme et d'interculturalité ; apprendre à travailler avec les assistants de langue

En Master 1, l'option Langues et interdisciplinarité privilégie la maîtrise des différents concepts selon une visée professionnalisante et en prenant soin de mettre en exergue la diversité linguistique et interculturelle actuelle des élèves.

M3C :

Présentation à l'oral d'une action pédagogique en lien avec l'une des thématiques/problématiques traitées dans l'un des cours, prenant appui sur un carnet de bord rédigé lors des différents stages et selon des lectures qui pourront être proposées par les enseignants.

La présentation orale :

La présentation orale sera faite en groupe ou individuellement. En EAD, un travail individuel est conseillé.

En première année de master, les étudiants conçoivent une action pédagogique menée en classe ou à l'état de projet s'il n'y a pas eu d'expérimentation en classe. Cette action permettra :

- soit de répondre à un besoin identifié précisément en lien avec les thématiques de l'option ;
- soit de s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle identifiée pour construire des apprentissages et développer des compétences.

Critères d'évaluation du travail présenté à l'oral :

- L'identification et la présentation du besoin identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis si l'action pédagogique a pu être menée
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique envisagée
- (...)

L'oral peut être individuel ou en groupe, selon la pertinence du travail présenté.

Session 1 :

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2 :

Une épreuve orale.

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Intégration de la culture numérique (eTwinning, regard distancié sur les innovations pédagogiques et les avancées technologiques, expression orale et autoformation, plateformes d'échange, réglementation etc.) afin de répondre aux enjeux de l'internationalisation des compétences.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1 à CC14

P1 à P5

EC3FB.1	ALLOPHONIE ET FRANCOPHONIE			
	HEURES	CM : 6	TD : 8	TP : 0

Objectifs généraux :

Les objectifs généraux de cette option répondent à une politique internationale, européenne et nationale commune visant à accroître l'ouverture à l'international des étudiants et des futurs professeurs du second degré.

- Comprendre la francophonie, l'allophonie et la place des langues dans le développement des apprentissages ;
- Connaître les principales institutions, dispositifs et partenaires pour la promotion de la langue française en France et à l'étranger ;
- Faciliter la mobilité sortante et entrante ;
- Répondre aux besoins professionnels des étudiants et stagiaires ;
- Apprendre à articuler savoirs théoriques et savoirs de la pratique autour du stage ;
- Participer au développement d'une pratique réflexive.

Objectifs spécifiques :

- Comprendre la place du français dans le monde, les pratiques langagières en France ainsi que les dispositifs pour répondre à la diversité linguistique à l'école ;
- Analyser les pratiques langagières en France et réfléchir à l'élaboration de pratiques de communication plurilingue ;
- S'exercer à l'analyse didactique linguistique et stylistique pour répondre à la diversité linguistique et aux besoins des élèves ;
- Expérimenter la conception de dispositifs pédagogiques pour répondre aux besoins des classes plurilingues en élaborant un dispositif pédagogique simple en M1 et plus abouti en M2.

Articulée avec les possibilités d'observations qu'offrent les stages en France ou à l'étranger, cette option permettra aux étudiants d'acquérir le niveau de connaissances et de compétences nécessaire à une future pratique professionnelle, sur les enjeux de la francophonie et l'accueil dans la classe d'élèves allophones.

L'étudiant sera capable de porter une attention particulière aux besoins et aux points d'appui des élèves allophones. Il pourra également amorcer une réflexion sur le potentiel pédagogique que revêt la présence de l'élève allophone dans la classe.

L'analyse de traces linguistiques collectées en stage permettra aux étudiants de mieux comprendre les besoins des élèves allophones non francophones ou dont la maîtrise du français reste élémentaire. Ainsi, ils seront en mesure de s'engager dans la recherche de moyens d'aide ou de remédiation. Le repérage des points d'appui des élèves non francophones permettra aux étudiants de réfléchir au potentiel pédagogique offert par la diversité linguistique et culturelle présente dans la classe.

Les étudiants pourront alors concevoir une action pédagogique pour répondre à un besoin repéré ou s'appuyer sur la présence d'élèves allophones pour organiser des apprentissages utiles à tous, dans la classe en France ou dans les établissements français à l'étranger.

Puisque les étudiants choisissent l'option de spécialisation pour les deux années du master, la conception attendue en fin de M2 prendra la forme d'un dispositif plus élaboré et plus abouti, qui peut être le développement de l'action pédagogique imaginée en M1. Il pourra s'agir d'une séquence, d'une organisation pédagogique matérielle, de modalités de travail différentes, de propositions d'outils ou de supports...

Contenus :

Dans les cours magistraux (CM), les étudiants seront amenés à réfléchir aux thématiques et notions suivantes en s'appuyant sur les apports de la recherche, les documents de cadrage institutionnels et les témoignages et ressources de partenaires institutionnels :

- Le langage et les pratiques langagières
- La Francophonie vs la francophonie
- L'allophonie
- La diversité linguistique de la France
- La glottophobie

Pendant les travaux dirigés (TD), les étudiants pourront s'entraîner à analyser des traces d'actions pédagogiques pour identifier les besoins et les points d'appui et à transposer les connaissances et compétences nécessaires en dispositifs pédagogiques pour répondre à la diversité ou en tirer parti au profit du groupe classe.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation pertinente du numérique pour échanger, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et à l'apprentissage des langues.

Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et d'outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...).

Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves aux langues. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numériques en lien avec le besoin repéré ou les points d'appui.

M3C :

Une présentation orale de groupe ou individuel.

La présentation orale :

La présentation orale sera faite en groupe ou individuellement. En EAD, un travail individuel est conseillé.

En première année de master, les étudiants conçoivent une action pédagogique menée en classe ou à l'état de projet s'il n'y a pas eu d'expérimentation en classe. Cette action permettra :

- soit de répondre à un besoin identifié précisément en lien avec l'allophonie ou la francophonie ;
- soit de s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle identifiée pour la construction d'apprentissages et le développement de compétences.

Critères d'évaluation du travail présenté à l'oral :

- L'identification et la présentation du besoin identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique proposée

Session 1 :

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2 :

Une épreuve orale.
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

EC3FC.1	ECOLE INCLUSIVE			
	HEURES	CM : 6	TD : 8	TP : 0

Objectifs :

- Devenir un enseignant acteur de la communauté éducative de l'Education nationale et participer à la mise en œuvre de l'école inclusive.
- Acquérir une culture professionnelle commune et individualiser son parcours de formation dans un contexte local.

Connaître :

- Les principes déontologiques, réglementaires et institutionnels ainsi que les enjeux et les questions de société concernant l'école inclusive.
- Les missions éducatives de l'enseignant.

Etre capable :

D'identifier les besoins particuliers de tous les élèves.

Contenus :

CM1 : Évolution et législation de l'École inclusive : historiques et philosophiques (de l'exclusion, ségrégation à nos jours, textes et lois)

CM2 : Quel plan pour qui

CM3 : L'élève BEP et Identification des besoins

TD1 : Concevoir une action en faveur de l'école inclusive

TD2 : S'approprier les différents plans accompagnant les élèves à BEP

TD3 : Identifier les besoins d'un élève et trouver sa place de PE dans les réunions institutionnelles

TD4 : Évaluation formative

Modalités :

Les TD prennent appui sur les stages d'observation et /ou les stages en responsabilité.

Assiduité : présence obligatoire lors des TD.

M3C :**Session 1**

Travail de groupe : exposé oral et remise d'un écrit support.

Pour les étudiants dispensés d'assiduité (salarié) : écrit personnel (dossier thématique) si impossible présentation orale sur support numérique.

Session 2

Reprise du travail demandé en session 1.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Construction d'un diaporama pour l'évaluation

Compétences validées par l'option lors de l'évaluation :

- C2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- C6 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- C7 Maîtriser la langue à des fins de communication
- C11 Contribuer à l'action de la communauté éducative

EC3FD.1	DEVELOPPEMENT DURABLE			
	HEURES	CM : 6	TD : 8	TP : 0

PROJET 1

Objectifs :

Nous faisons face actuellement à de grands enjeux environnementaux, tels que l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique. La réponse à ces grandes questions socialement vives passe par la mise en place d'une transition écologique à travers tous les pans de la société. Parmi les leviers d'action, l'un des plus puissants pour changer nos mentalités est celle de l'éducation, d'autant plus important puisqu'il concerne les générations futures. Ainsi, nous assistons à l'accélération de la mise en place de l'EDD au sein des établissements scolaires, initiative soutenue par le projet de loi de Mme la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, suite aux recommandations de la Convention Citoyenne pour le Climat, avec par exemple la mise en place du Comité d'Education à l'Environnement et au Développement Durable dans chaque établissement scolaire et l'inscription dans le code de l'éducation de la mission d'EDD. Au niveau territorial, l'académie d'Amiens montre une volonté manifeste d'inscrire l'EDD dans ses priorités à travers de nombreux projets, la favorisation des éco-délégués et des procédures de labellisation E3D, de mise en place de partenariats avec les associations et organismes d'Etat et de sa participation active aux événements tels que le FOREDD (réseau Canopé). De plus, des synergies s'opèrent actuellement dans une volonté réciproque de collaborations autour de formations et d'événementiels avec le Rectorat et les réseaux de partenaires territoriaux et internationaux.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons cette option de spécialisation en EDD afin de s'inscrire dans un mouvement collectif et d'ancrer la stratégie éducative au cœur des besoins actuels et futurs de la société.

Pour atteindre les objectifs de l'EDD, il est nécessaire d'apporter un minimum de connaissances et de développer l'esprit critique, c'est-à-dire de démêler ce qui relève de connaissances, ou de l'opinion. Ainsi, il est nécessaire d'apprendre à porter un jugement pour effectuer un choix éclairé parmi la complexité des solutions possibles. C'est d'autant plus important, que les questions socialement vives telles que celle de la transition écologique peuvent conduire à des choix sociétaux très différents. La démarche en EDD nécessite également d'être dans l'action, ceci d'autant plus quand on a la charge de l'éducation des élèves. Dans ce contexte la démarche de projet s'avère être un outil des plus précieux dans une mise en action motivante et faisant sens pour les élèves tout en s'appuyant sur des connaissances disciplinaires. Enfin, la portée de l'EDD est plus forte lorsque les établissements scolaires s'ouvrent à l'extérieur. Ainsi la question des partenariats peut s'avérer cruciale dans la mise en place de projets de classe ou projets d'établissements.

L'option de spécialisation en EDD se propose de reprendre ces différents objectifs sur les deux années de M1 et M2. L'accent sera mis en M1 sur les connaissances et le développement de la pensée critique, tandis que la démarche de projet sera l'objet plus spécifiquement du M2.

La pratique groupale sera privilégiée en M1 et en M2, notamment à travers des débats et la conception de projet.

Contenus :

La première année sera consacrée principalement aux deux premiers objectifs : **connaissance et pensée critique**.

Différents types de **connaissances** seront abordées à la fois à travers des CM ou des TD. Dans un premier temps seront précisés les thèmes du développement durable, des 17 ODD (de l'ONU), de l'Agenda 2030 et de l'EDD. Ils seront déclinés à travers les dispositifs mis en place par l'Education nationale au sein du territoire. Puis les grandes questions à l'origine de la nécessaire transition écologique seront abordées (effondrement de la biodiversité, changement climatique, société de surconsommation). D'autres thèmes pourront également être traités. Le souci de décloisonnement des disciplines sera également au cœur des préoccupations de cette option, aussi la question des connaissances sera vue sous le prisme de différentes disciplines.

Les connaissances ainsi acquises serviront de base pour le développement de la **pensée critique**. Celle-ci s'effectuera selon des débats préparés à l'avance par les étudiants. Les thèmes abordés pourront être choisis en fonction des préoccupations des étudiants, à travers des sujets d'actualité sous forme de questions socialement vives. 4h de débats seront assurés en TD (2TD de 2h).

Partenariat : L'équipe EDD du Rectorat sera mobilisée sur la présentation des dispositifs mis en place pour favoriser l'EDD au sein du territoire (projets, éco-délégués, label école E3D, etc...).

M3C session 1 :

En M1, l'évaluation portera sur la rédaction d'un document faisant appel à la créativité, à des connaissances en DD, à la recherche bibliographique et à la pensée critique. Ce travail aura pour thème : Un geste concret pour ta planète ! Il s'agit d'inventer une solution locale et concrète pour agir sur un problème environnemental et sociétal (répondant aux ODD). Cette proposition sera dans un premier temps mise en contexte avec des références bibliographiques. La proposition sera ensuite détaillée avec l'identification de partenariats. Ce sera un travail collectif (en groupe) à rendre en fin d'année.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Des outils numériques seront présentés par les partenaires de l'option. Une réflexion sur l'usage raisonné et raisonnable du numérique pourra être abordée en cours ou dans les débats. Enfin, les productions qui seront évaluées devront comporter des propositions d'utilisation du numérique et ce notamment en M2 dans la conception de projet.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Les compétences visées sont le développement de la pensée critique, savoir argumenter et respecter la pensée des autres, trouver des compromis, la conception d'un projet transdisciplinaire, le travail groupal avec des valeurs associées telles qu'entraide et solidarité, le travail par les pairs, la recherche de partenariat, être capable de rédiger un document et de produire une mini-synthèse bibliographique. Ces compétences sont de niveau 1 pour le M1.

Par rapport au référentiel des compétences professionnelles :

C1, C2, C4, C5, C6, C9, C10, C11, C13. Niveau 1

PROJET 2

Objectifs :

Comment utiliser un microcontrôleur type Arduino pour réaliser des économies d'énergie dans l'habitat.

Public concerné :

Tout étudiant ayant des connaissances techniques et une curiosité scientifique typiquement les étudiants en MEEF physique chimie, math/sciences, math et info.

Contenus :

- Découverte du microcontrôleur et de l'interface graphique permettant sa programmation (6 h CM)
- Ateliers de réflexion sur les stratégies pour réaliser des économies d'énergie dans la maison (1h TD). Choix du thème qui sera développé en fonction des centres d'intérêts des étudiants (TD).
- Etude théorique et algorithmique (2h TP)
- Réalisation et test des différents programmes (5h TP)

M3C session 1 :

Présentation argumentée de son projet devant le groupe. Mise en évidence des différentes stratégies de programmation et d'interfaçage. Etude de l'impact sur la gestion d'énergie de la maison. Développement possible envisageable pour améliorer le dispositif proposé.

M3C session 2 :

Reprise du projet et nouvelle présentation comme en session 1.

UE4.1

**SE FORMER A ET PAR LA RECHERCHE : SEMINAIRES ET MISE EN ŒUVRE
DU MEMOIRE UNIVERSITAIRE PROFESSIONNEL**

ECTS : 8

EC4A

SEMINAIRES COMMUNS

EC4AA.1

PRINCIPES ET MODALITES DES RECHERCHES COLLABORATIVES

HEURES

CM : 6

TD : 0

TP : 0

Objectifs :

Sensibiliser aux principes et aux modalités des recherches collectives et des recherches collaboratives en éducation

Contenus :

- Rappeler les différentes pratiques de recherches collectives en éducation. Elles se dénomment recherche-action (Lévy, Dubost, 1987), action recherche (Enriquez, 1997), recherche partenariale (Lenoir, 1996), recherche expérimentale, recherche participative, recherche collaborative (Lieberman, 1986), recherche-intervention (Mérini & Ponté, 2008).
- Présenter des dispositifs méthodologiques et les processus inhérents à ces recherches.
- Identifier les conditions de l'engagement des professionnels de terrain dans ces recherches.

EC4AB.1

LES DISPOSITIFS METHODOLOGIQUES

HEURES

CM : 0

TD : 4

TP : 0

Objectifs :

Présenter les dispositifs méthodologiques d'investigation en sciences humaines et sociales.

Contenus :

- Qu'est-ce qu'un dispositif méthodologique de recherche en éducation (qualitatif et quantitatif) ?
- La rigueur scientifique d'un dispositif
- Les conditions de la mise en œuvre des opérations de collecte de données
- Le rapport de l'apprenti-chercheur à son terrain de recherche.

EC4B SEMINAIRES DE RECHERCHE

EC4B.1 SEMINAIRES DE RECHERCHE

HEURES

CM : 0

TD : 22

TP : 0

Objectifs :

Permettre aux étudiant.es :

- d'être initié.e à la recherche à partir des problématiques liées à l'enseignement, l'éducation ou à la formation,
- de construire dans une meilleure objectivité les situations professionnelles rencontrées et de les élaborer pour constituer des objets de recherche,
- de se forger un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles,
- de rédiger un mémoire de recherche universitaire à visée professionnalisante et à caractère scientifique.

Contenus :

- L'élaboration d'un questionnaire de recherche
- La recherche bibliographique commentée, la construction d'un référent théorique
- La démarche d'investigation rigoureuse
- L'analyse de la collecte des données
- La production de connaissances nouvelles et la visibilité d'un lien avec la pratique
- La communication des résultats
- La construction d'une dimension critique et réflexive
- Les conseils pour préparer sa soutenance de mémoire

Maquette MASTER MEEF 3ème mention
Master MEEF - CPE Digitalisé

M1

Codes UE / EC	UE - Unité d'Enseignement EC - Eléments constitutifs	Codes matières	Matières	Type-élément	ECTS	Répartition des volumes (h)			M3C	
						CM	TD	TP	Modalités session 1	Modalités session de rattrapage
M1 CPEDI	Master MEEF - CPE Digitalisé									
UE1.1	Maîtriser les savoirs et les compétences pour favoriser les situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves dans leur parcours scolaire			Obligatoire	22	54	138	0		
EC1A.1	Le CPE face aux enjeux de L'Ecole et de la société			Oblig.	8	23	58		Note de contrôle continu	Synthèse écrite de 2 à 5 pages (note)
EC1B.1	Analyser afin de fonder son action avec pertinence			Oblig.	2	6	13		Note de contrôle continu	Synthèse écrite de 2 à 5 pages (note)
EC1C.1	Le CPE, accompagnateur de l'adolescent			Oblig.	3	6	18		Note de contrôle continu	Synthèse écrite de 2 à 5 pages (note)
EC1D.1	Approche systémique de l'Ecole, entre héritage et actualité			Oblig.	7	15	41		Note de contrôle continu	Synthèse écrite de 2 à 5 pages (note)
EC1E.1	Le CPE, acteur de la dynamique de groupe et de l'agir en équipe			Oblig.	2	4	8		Note de contrôle continu	Synthèse écrite de 2 à 5 pages (note)
UE2.1	Concevoir, mettre en œuvre et analyse de missions d'éducation			Obligatoire	20	37	107	0		
EC2A.1	Scénarisation des situations éducatives			Oblig.	6	15	30		Note de contrôle continu	Synthèse écrite de 2 à 5 pages (note)
EC2C.1	Animer les différents axes de la politique éducative			Oblig.	3	16	11		Note de contrôle continu	Synthèse écrite de 2 à 5 pages (note)
EC2D.1	Accompagnement du parcours de formation personnalisé à distance			Oblig.			18			
EC2E.1	Le service et l'équipe : scénarisation des compétences d'organisation et d'animation			Oblig.	3	6	18		Note de contrôle continu	Synthèse écrite de 2 à 5 pages (note)
EC2G.1	Accompagnement groupal de la pratique			Oblig.	8		30		Evaluation des compétences métier à partir des traces déposées sur le portfolio (au moins sur 2 disciplines de la polyvalence) et des visites de stages - Résultat validé / non validé Niveau 0 : non validé, niveau 1 au moins : validé	Epreuve orale (Résultat validé / non validé) Niveau 0 : non validé, niveau 1 au moins : validé
EC2S.1	Stages			Oblig.						
UE3.1	Etre fonctionnaire CPE, garant du droit et acteur de la communauté éducative au sein du système éducatif			Obligatoire	10	24	101	27		
EC3C.1	Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique			Oblig.	3		9	6	Épreuves orales et/ou écrites Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Épreuve orale et/ou écrite Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
EC3D.1	Projet culturel : artistique, scientifique ou éducatif			Oblig.	3			21	Présentation du projet (écrit, oral, capsule vidéo, application mobile). Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Présentation et analyse personnelle d'un projet (écrit ou oral). Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
EC3E.1	Langue vivante étrangère	EC3EA.1	Langue Vivante Etrangère : Allemand	1 choix	2		20		Épreuves orales Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Épreuve orale Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
		EC3EB.1	Langue Vivante Etrangère : Anglais	1 choix			20			
		EC3EC.1	Langue Vivante Etrangère : Espagnol	1 choix			20			
EC3F.1	Spécialisation	EC3FA.1	Langues et interdisciplinarité	1 choix	2	6	8		Présentation du projet (écrit ou oral) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Présentation d'un projet (écrit ou oral) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
		EC3FB.1	Allophonie et francophonie	1 choix		6	8			
		EC3FC.1	Ecole inclusive	1 choix		6	8			
		EC3FD.1	Développement durable	1 choix		6	8			
UE4.1	Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel			Obligatoire	8	6	26	0		
EC4A.1	Séminaires communs	EC4AA.1	Principes et modalités des recherches collaboratives	Oblig.	8	6			Avancement de son propre travail de recherche : écrit, oral ou poster (1 note)	Avancement de son propre travail de recherche : écrit, oral ou poster (1 note)
		EC4AB.1	Les dispositifs méthodologiques	Oblig.			4			
EC4B.1	Séminaires de recherche			Oblig.			22			

4.2

CONTENU MASTER 2

UE1.2

MAITRISER LES SAVOIRS ET LES COMPETENCES POUR FAVORISER LES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES DANS LEUR PARCOURS SCOLAIRE

ECTS : 5

EC1B.2

ANALYSER AFIN DE FONDER SON ACTION AVEC PERTINENCE

HEURES

CM : 3

TD : 14

TP : 0

ECTS : 2

Objectifs :

Cet EC vise à mettre les étudiants en activité pour qu'ils mettent à contribution les compétences acquises en termes d'analyse.

Contenus :

Il s'agit de travailler l'analyse au travers d'applications concrètes. Les étudiants, face à un sujet et/ou un dossier, sont amenés, d'une part à développer leur réflexion et à, d'autre part, à organiser leur propos afin d'en rendre compte dans une perspective démonstrative. Les étudiants apprennent ainsi à appréhender les sujets dans leur complexité avec une approche systémique.

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique

EC1C.2	LE CPE, ACCOMPAGNATEUR DE L'ADOLESCENT				ECTS : 3
	HEURES	CM : 4	TD : 17	TP : 0	

Objectifs :

Permettre aux étudiants :

- D'appréhender les caractéristiques liées au processus adolescent dans l'environnement scolaire et de réfléchir à sa position professionnelle en tant que CPE face et pour l'adolescent.
- De travailler en tant que CPE sur la rencontre des adolescents (écouter, comprendre, accompagner) en situation scolaire.
- De réfléchir sur les situations d'adolescents « ordinaires » et d'adolescents vulnérables dans leur rapport à l'environnement social et culturel de plus en plus incertain

Contenus :

L'approche et les définitions de l'adolescence comme processus de changements et de création de soi ; le rapport des adolescents au corps ; au cadre scolaire, aux pairs (groupe versus bande) ; la transformation des liens à l'adolescence (séparation ; individuation ; socialisation) et les « troubles contemporains du lien » ; le rapport des adolescents à l'institution : la question du dedans-dehors ; le retentissement de l'environnement sur la construction identitaire des adolescents

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique

EC1G.2	METHODOLOGIE DU CONCOURS				ECTS : -
	HEURES	CM : 0	TD : 40	TP : 0	

Objectifs :

La formation vise l'acquisition, par les étudiants, de la méthode des épreuves écrites du concours : la composition et l'analyse d'une situation éducative.

Contenus :

Cet EC permet d'aborder les points méthodologiques suivants : problématisation, structuration, étude d'un dossier, sélection, mise en perspective, analyse et synthèse des informations et documents.

Elle permet également de travailler l'appropriation et l'utilisation des connaissances théoriques et pratiques de la formation dans la perspective d'épreuves professionnalisantes : approche systémique d'un établissement, position du CPE, etc.

M3C session 1 :

Non évalué

M3C session 2 :

Non évalué

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)
Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

UE2.2

CONCEVOIR, METTRE EN ŒUVRE ET ANALYSE DE MISSIONS D'EDUCATION

ECTS : 26

EC2A.2

SCENARISATION DES SITUATIONS EDUCATIVES

HEURES

CM : 2

TD : 30

TP : 0

ECTS : 5

Objectifs :

Il conviendra de développer la capacité d'appréhender les situations éducatives dans une perspective plurielle. Aussi les étudiants seront amenés à répondre de situations en mobilisant les éléments du cadre juridique et institutionnel mais aussi en prenant en compte la réalité concrète des établissements scolaires.

Il s'agira donc de pouvoir :

Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Prendre en compte les enjeux éducatifs et juridiques
- Se familiariser avec les aspects juridiques liés à la fonction de CPE
- Connaître les textes de référence liés au droit dans les établissements et aux fonctionnaires.
- Se familiariser avec le fonctionnement des EPLE en prenant en compte leurs diversités.
- Aborder les principes généraux de fonctionnement et les outils et ressources mis à disposition des personnels pour assurer leurs missions et ainsi répondre aux exigences de l'École de la République
- Connaître l'institution scolaire, les politiques éducatives et les EPLE (fonctionnement et acteurs)
- Savoir appréhender les différents publics et déterminer les moyens mis à disposition des EPLE pour accueillir et placer les élèves dans les meilleures conditions de réussite scolaire
- Connaître les partenaires et interlocuteurs extérieurs à l'école avec lesquels nous sommes amenés à travailler, les dispositifs d'aide à l'insertion des élèves.
- Se familiariser avec le fonctionnement des EPLE en prenant en compte leurs diversités.
- Aborder les principes généraux de fonctionnement et les outils et ressources mis à disposition des personnels pour assurer leurs missions et ainsi répondre aux exigences de l'École de la République.
- Connaître l'institution scolaire, les politiques éducatives et les EPLE (fonctionnement et acteurs),
- Savoir appréhender les différents publics et déterminer les moyens mis à disposition des EPLE pour accueillir et placer les élèves dans les meilleures conditions de réussite scolaire.
- Connaître les partenaires et interlocuteurs extérieurs à l'école avec lesquels nous sommes amenés à travailler, les dispositifs d'aide à l'insertion des élèves.
- Appréhender l'identité du conseiller principal d'éducation et de prendre conscience d'une professionnalité qui s'inscrit dans une histoire, dans le cadre de textes et de pratiques professionnelles.

Contenus :

Au sein de nos sociétés les rapports se judiciaient. Il en est de même dans les EPLE, dans les entre l'administration et les administrés que sont les parents et les élèves.

Le CPE est bien souvent le premier contact que les familles ont avec l'établissement. Il est donc indispensable qu'il connaisse et maîtrise le langage juridique et les procédures à respecter et à appliquer. Trop souvent encore, des situations mal gérées dans les premiers instants font l'objet d'un recours hiérarchique ou contentieux. Pour ce faire, les outils de recherche juridique, la hiérarchie des normes juridiques, l'organisation de la justice, le règlement intérieur de l'EPLE et les sanctions et les procédures disciplinaires seront étudiées. De plus, le CPE, responsable de service et fonctionnaire, doit connaître les droits, les obligations et les responsabilités des agents publics au travers des textes nationaux (circulaires relatives à l'organisation des procédures disciplinaires, et à l'application de la règle, mesures de prévention et sanctions, loi relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires).

Le programme visera également à appréhender et à identifier la politique éducative menée, sa transcription dans le projet d'établissement et les contrats d'objectifs et le règlement intérieur. Nous nous intéresserons aux différentes instances et du rôle de chacune d'elle en lien avec le métier de CPE. Nous aborderons les notions d'équipe et de communauté éducative en nous focalisant sur les personnels des EPLE et partenaires. (Statuts, rôles et fonctions). Enfin, dans le cadre de l'École inclusive, nous serons amenés à découvrir les structures et dispositifs d'aide personnalisée nécessaires à la réussite de chaque enfant de la république et nous aborderons la notion de diversité des publics.

Le contenu comprendra également les éléments suivants : de l'origine à l'identité professionnelle, l'évolution de la professionnalité. Les textes officiels qui encadrent la pratique : circulaire de mission, référentiel de compétences, responsabilités du fonctionnaire. La position du CPE au sein de l'EPLE : CPE dans un système et dans un collectif. La construction d'une identité entre prescriptions et réalité de terrain au travers de 3 temps que sont l'assignation, le refus et la construction.

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)
Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

EC2B.2	SIMULATION DE L'AGIR PROFESSIONNEL DU CPE				ECTS : -
	HEURES	CM : 37	TD : 23	TP : 0	

Objectifs :

Le CPE est confronté, au quotidien, à des situations concrètes diversifiées. Il s'agira de lui permettre de développer des réflexes afin de pouvoir y faire face en mobilisant ses capacités d'action.

Contenus :

La démarche de projet pour fonder un programme d'actions. Une méthodologie pour des actions concrètes en prenant en compte les questions essentielles : quoi, pourquoi, selon quelles modalités, dans quel cadre, etc.

M3C session 1 :

Non évalué

M3C session 2 :

Non évalué

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique

EC2E.2	LE SERVICE ET L'EQUIPE : SCENARISATION DES COMPETENCES D'ORGANISATION ET D'ANIMATION				ECTS : 2
	HEURES	CM : 7	TD : 8	TP : 0	

Objectifs :

Développer les compétences relatives à l'animation d'une équipe et au pilotage d'un service.

Contenus :

Il conviendra d'interroger la compétence de responsable de l'organisation et de l'animation d'une équipe reconnue au CPE. Il s'agira de questionner la dimension relationnelle : les attitudes et l'écoute ; l'analyse transactionnelle ; la communication notamment non violente.

Seront également approfondis les missions et statuts des personnels de vie scolaire, les textes qui encadrent leur pratique. La définition d'une politique de service sera abordée dans la perspective d'en faire un levier de la politique d'établissement. Par ailleurs, des techniques de pilotage d'un service et d'animation d'une équipe permettront de développer des compétences de responsable de service : entretien de recrutement, d'évaluation, animation de réunions, mise en place de formations visant à développer les compétences des assistants d'éducation, organisation, planification et délégation comme leviers d'un service efficace.

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement

Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement

Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique

EC2F.2	DE LA COGNITION A LA DIMENSION PEDAGOGIQUE DU CPE				ECTS : 7
	HEURES	CM : 13	TD : 26	TP : 0	

Objectifs :

Le CPE a un rôle pédagogique et fonde son action sur les sciences cognitives et les sciences de l'éducation. Cet EC vise à acquérir des connaissances et compétences relatives à la cognition et à la pédagogie en questionnant les processus d'apprentissage et la construction de séquences et séances engageantes.

Contenus :

Les processus d'apprentissage ; La définition d'objectifs pédagogiques ; La conception d'un scénario pédagogique ; L'animation ; L'évaluation ; Les outils numériques éducatifs.

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.
Création de séances scénarisées avec des outils numériques.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique

EC2G.2	ACCOMPAGNEMENT GROPAL DE LA PRATIQUE				ECTS : 8
	HEURES	CM : 0	TD : 30	TP : 0	

Objectifs :

L'ensemble des plans de formation propose une UE d'accompagnement groupal de la pratique, permettant aux étudiants et stagiaires de poursuivre le travail sur une pratique réflexive du métier, en lien avec leur lieu de stage ou d'exercice.

Contenus :

Ces temps de formation assurent la cohérence de la formation des étudiants M2 et des fonctionnaires stagiaires. Ils constituent un lieu d'échanges des observations et des pratiques professionnelles dans la perspective de construire et de nourrir l'identité professionnelle. Ils font l'objet d'une planification autour des éléments de la professionnalisation, afin de pouvoir anticiper l'articulation avec les blocs disciplinaires et didactiques.

Dans le même esprit, la diffusion à l'avance du contenu de cette UE est souvent indispensable pour que les étudiants puissent anticiper les sujets/thématiques qui seront traités afin de pouvoir réellement s'appuyer sur leurs expériences et se munir de toutes les traces (témoins de leurs pratiques de terrain).

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées. Familiarisation avec les environnements numériques de travail et logiciels de suivi en établissement

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail (CC14)

Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement (CC7, CC10, CC11, CC12, CC13)

LE STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE (SOPA)

Le stage d'observation et de pratique accompagnée fait l'objet de conventions tripartites entre les établissements d'enseignement supérieur, les services académiques et le stagiaire. Ce stage est placé sous la responsabilité administrative et pédagogique de l'équipe pédagogique du master.

Le **stage comprend 324 heures** et est le support d'une **formation en alternance**. Il donne lieu à un temps de préparation, une phase d'accompagnement à l'INSPÉ, une phase d'exploitation et d'analyse réflexive sur le lieu de stage et dans le temps de formation des Unités d'Enseignement accompagnant le stage. Dans la perspective de flexibilisation des parcours, sont offertes aux étudiants plusieurs opportunités de reconnaissance de missions réalisées.

L'étudiant étudie son projet d'immersion professionnelle avec son tuteur INSPE. Ce dernier valide les missions reconnues.

Les missions de contractuel CPE

Les CPE contractuels peuvent comptabiliser leur temps de travail comme temps de stage. Ils n'ont pas besoin d'une convention

Les missions en tant qu'assistant d'éducation

Les **assistants d'éducation**, dans certaines situations peuvent faire reconnaître certaines missions effectuées **dans le cadre de leur activité professionnelle**, comme complément pour le temps du stage.

Ces missions doivent **s'apparenter à des responsabilités particulières** (suivi de classe, animation du conseil de la vie collégienne ou lycéenne, mise en œuvre de projets). Il ne peut s'agir, par exemple, de comptabiliser une surveillance de permanence comme un temps de stage. Les heures reconnues pendant son temps de travail (AED) (pour mission compatible avec un stage) ne nécessitent pas de conventions de stage.

La comptabilisation de ces missions ne peut pas concerner le volume total mais, au maximum, **180 heures dans le cadre des 324 heures pour le M2**

Lorsqu'un **assistant d'éducation** s'implique au sein de son établissement, **en dehors de son temps de travail, il peut comptabiliser ce temps**. Par exemple, un assistant d'éducation au sein du lycée X finit son service à 17.00 et reste afin d'assister aux conseils de classe de 17.30 à 19.30, l'établissement atteste de la durée (2 heures) et de la nature de cette présence (participation au conseil de classe de la 2^{nde} 6) afin que cette durée soit prise en compte.

Les actions professionnelles

Principe et description :

Les étudiants peuvent faire reconnaître des missions spécifiques comme un temps de stage (engagement dans un dispositif relais, dans une école de la seconde chance, dans une association en partenariat avec l'Éducation Nationale, etc.).

Ces actions respecteront les mêmes règles que les missions au sein des établissements : maximum de 180 heures pour le M2 sur les 324 heures à effectuer.

Les actions professionnelles au service de différentes structures ne nécessitent pas de convention mais une attestation de l'EPL concernnant les activités réalisées et le temps consacré.

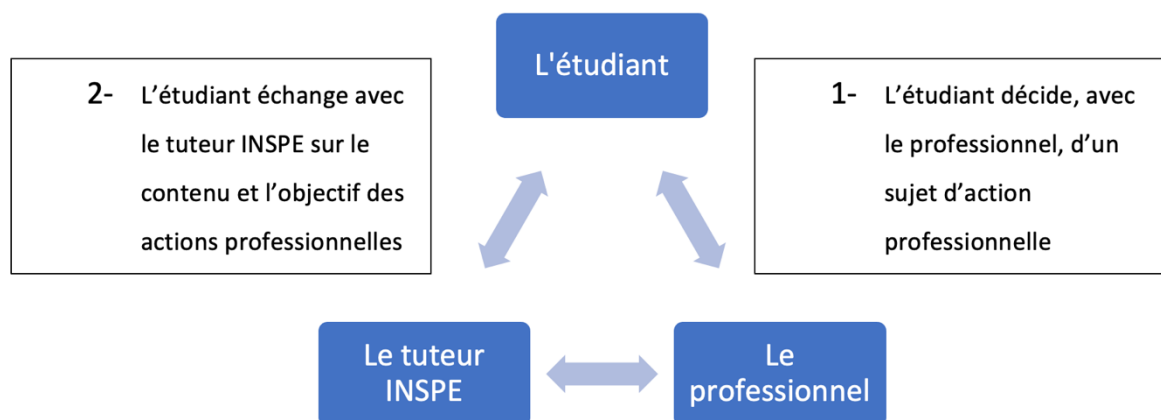
Une action professionnelle permet de mettre en œuvre les compétences du référentiel par l'implication dans l'action. Elle se concrétise par un ensemble de missions réalisées par l'étudiant dans le cadre d'une situation professionnelle.

Les actions professionnelles s'appuient sur des besoins exprimés par les milieux professionnels

associés à la formation. Elles visent à développer des compétences sous les contraintes du réel. Elles permettent, d'une part, l'articulation entre les apports théoriques et les réalisations pratiques, d'autre part, l'intégration des savoirs et savoir-faire.

L'étudiant retient maximum 4 actions par an qui seront présentées sous forme de fiches descriptives.

Modalité de mise en œuvre :



L'étudiant, sur son temps libre va à la rencontre de professionnels au sein de structures d'accueil, leur demande leurs besoins, les leviers d'amélioration en matière de politique éducative, de responsabilité d'organisation et d'animation d'une équipe éducative ou de suivi des élèves.

Quelques exemples pour s'inspirer : réalisation de supports à destination des familles afin d'explicitier le fonctionnement du second degré et de l'établissement, création d'un livret d'accueil des assistants d'éducation, mise à jour de documents de la vie scolaire, organisation d'une journée thématique, création d'un module de formation pour les délégués de classe, création d'un kit pour les professeurs principaux, mise en place d'une campagne de valorisation du conseil de la vie collégienne ou lycéenne, etc.

► Infographie relative au stage

Objectifs du SOPA du parcours CPE :

Le stage en pratique accompagnée permet de préparer l'étudiant à la prise en responsabilité d'un service vie scolaire, au suivi des élèves et aux oraux d'admission au concours.

Il a pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du **métier de conseiller principal d'éducation**. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant et de privilégier la mise en situation professionnelle dans le cadre général de la « vie scolaire » dans toutes ses dimensions, tout en consolidant la préparation au concours. Le stage est conçu et organisé comme une aide et une préparation à la prise en responsabilité des fonctions de CPE.

Dans le cadre du parcours CPE, les tâches confiées au stagiaire porteront sur le pilotage et l'animation du service vie scolaire, l'accueil des élèves, familles et des AED, la participation aux réunions vie scolaire et de suivi des élèves (cellule de veille, commission fonds social, GPDS, ESS, CPE-PP) et à des séances d'animation pédagogiques et éducatives avec des groupes d'élèves (Heure de vie classe, instances, dispositifs éducatifs etc.).

Contenus du SOPA du parcours CPE :

Le stagiaire intervient toujours en présence du tuteur ÉPLE (et de son binôme s'il n'est pas seul sur son lieu de stage). Il demeure sous l'autorité de l'enseignant titulaire.

Dans un premier temps, la mise en situation professionnelle doit offrir l'opportunité au stagiaire d'observer la pratique quotidienne d'un CPE avec l'appui et les conseils du CPE d'accueil ; puis, très rapidement, de s'exercer aux activités spécifiques, accompagné du CPE expert. Le CPE d'accueil tiendra compte éventuellement de l'expérience antérieure du stagiaire.

Durant son stage, l'étudiant doit respecter le service vie scolaire de l'établissement qui l'accueille, notamment en ce qui concerne les horaires, le règlement intérieur, la confidentialité et les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui doivent à cette fin être portés à sa connaissance. Plus généralement, elle ou il respecte l'éthique, le code déontologique et les règles du système scolaire qui l'accueille (règles de confidentialité, principe de neutralité, laïcité). L'étudiant stagiaire s'engage à considérer la période de stage comme un moment privilégié pour se préparer au métier. Il doit se conformer aux règles de l'école de la République et adopter en toute circonstance (aussi bien lors de sa présentation au chef d'établissement ou au tuteur, que devant les élèves), un comportement éthique et responsable.

L'accompagnement du CPE tuteur sera plus important au début de la période de stage, et s'allègera peu à peu pour laisser davantage d'autonomie à l'étudiant stagiaire.

Dans un premier temps des phases d'observation des pratiques du CPE seront proposées pour laisser peu à peu le stagiaire prendre en charge le suivi de l'assiduité, l'animation éducative et le pilotage du groupe des assistants d'éducation ; l'objectif étant qu'il construise sa propre posture professionnelle.

En amont, le tuteur invite l'étudiant à s'impliquer dans la préparation de la journée et des objectifs à remplir. Il lui présente son organisation et les documents et les supports utilisés (pronote, Siecle, ENT etc.) définit les objectifs de la journée et l'amène à réfléchir sur la manière de gérer son temps et de la posture qu'il devra adopter à chaque moment de la journée (temps hors classe, récréations, pause méridienne, entrée et sortie des élèves) et durant les entretiens avec élèves.

En aval, il procède au débriefing de la journée pour aider l'étudiant à expliciter des démarches et l'amener à la prise de recul et la décentration.

Le tuteur propose à l'étudiant les meilleures conditions possibles d'observation et/ou d'intervention. Il apporte des informations sur son établissement d'exercice et du service vie scolaire (projet ÉPLE, volet éducatif, livret AED, etc.) et accompagne l'étudiant dans le pilotage du service et le suivi des AED, la technique d'entretiens et l'organisation de ses interventions en classe ou auprès d'autres publics (AED, collègues, familles, agents, partenaires).

Ces interventions doivent être en conformité avec la politique éducative et les attentes de l'établissement d'accueil. Il intervient si nécessaire sur les questions relatives à la conduite d'un service, d'une réunion ou d'un entretien et à la gestion de différentes situations, notamment pour prévenir et régler les conflits, les attitudes discriminatoires ou les situations de violence.

Le tuteur apporte son expérience professionnelle à l'étudiant stagiaire ainsi qu'une réflexion sur les compétences professionnelles attendues pour **un futur conseiller principal d'éducation**.

Évaluation du SOPA du parcours CPE :

L'évaluation par compétences du stage est de la responsabilité de l'INSPÉ.

Il s'agit d'**évaluation formative** des compétences professionnelles de l'étudiant qui s'appuiera sur un bilan écrit établi par le tuteur ÉPLE **sur les 17 compétences professionnelles ciblées**. La maîtrise totale ou partielle de l'ensemble des compétences professionnelles ne pouvant être exigée en master 2.

L'étudiant devra s'autoévaluer. Son travail d'auto-positionnement sera interrogé au sein de certains cours d'atelier de pratique réflexive dispensés à l'INSPÉ.

Ces 2 évaluations seront un support essentiel pour que les formateurs et le responsable de parcours valident ou non le stage, condition *sine qua non* pour valider le bloc relatif au stage.

Le contenu du e-portfolio de l'étudiant sera également un élément participant à l'évaluation de l'UE. Il correspondra à :

- Ses traces témoignant de la construction des compétences ciblées (cf. annexe Traces de réel relative au stage). L'étudiant est tenu de déposer au moins une trace par compétence dans son e-portfolio.
- Le cas échéant, le document de positionnement complété par les tuteurs.

Par ailleurs, le suivi du stage des étudiants stagiaires est organisé autour d'une **visite formative** réalisée par un CPE de l'INSPÉ. Celui-ci prendra contact avec l'établissement et le tuteur ÉPLE pour organiser la visite prévue.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Les étudiants créent et gèrent leur e-portfolio en y déposant notamment toutes les traces du réel élaborées ou non avec le numérique et les fichiers relatifs au suivi du stage.

Compétences validées :

DOMAINE A : Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale :

- **GRCC1** : Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction :
 - **C1** : Faire partager les valeurs de la République
 - **C2** : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
 - **C6** : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- **GRCC2** : Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement
 - **C7** : Maîtriser la langue française à des fins de communication
 - **C11** : Contribuer à l'action de la communauté éducative
 - **C13** : Coopérer avec les partenaires de l'école
- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'accompagnement des élèves, diverses
 - **C3** : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
 - **C4** : Prendre en compte la diversité des élèves
 - **C5** : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

- Faire preuve de compétences spécifiques au CPE
 - **CS1** : Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
 - **CS2** : Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
 - **CS 3** : Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
 - **CS 4** : Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
 - **CS 5** : Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
 - **CS 6** : Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative

DOMAINE B : Mettre en œuvre une démarche réflexive pour faire évoluer ses pratiques et conduire des projets. L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

- **C9** : Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- **C14** : s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Les compétences sont appréhendées de façon globale, par domaine par l'examen des traces, des grilles d'évaluation.

Elles sont évaluées par capitalisation des traces pertinentes de développement de compétences, implication du stagiaire et sa part d'analyse réflexive.

NB : Certaines traces pourraient être évaluées dans le cadre d'autres UE selon les parcours.

Niveau 0 : le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.

Niveau 1 : les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.

Niveau 2 : les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).

Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.

En M2, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 2** pour chaque groupement de compétences.

La validation du stage se fera en première instance par le tuteur INSPÉ au regard de l'ensemble des traces déposées dans le e-portfolio et de l'avis du tuteur ÉPLE.

En cas de non-validation première, le stagiaire aura un entretien en deuxième instance avec son tuteur INSPÉ et le responsable de parcours. Cette commission statuera sur la validation définitive ou non du stage.

ÉVALUATION DES STAGES - RÉCAPITULATIF

Compétences évaluées	M2 SOPA
CPE : les 10 compétences de M1 + C1, C4, C5, C8, C9, C14 et CS4	Les 4/5^{ème} du stage doivent être effectués. • Examen des traces déposées dans l'e-portfolio • Examen du document co-complété par les tuteurs ÉPLE et INSPÉ et le stagiaire au terme du stage. • Une visite formative du tuteur INSPÉ Le tuteur INSPÉ évalue le stage au regard des pièces du e-portfolio. Le niveau 2 est attendu dans l'acquisition des compétences. En cas de non-validation, un entretien est programmé (en présence ou en visioconférence). Il réunit le tuteur INSPÉ, l'étudiant et le responsable de parcours.

UE3.2	ETRE FONCTIONNAIRE CPE, GARANT DU DROIT ET ACTEUR DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE AU SEIN DU SYSTEME EDUCATIF				ECTS : 13
-------	---	--	--	--	-----------

EC3A.2	LA COMMUNICATION INTERPERSONNELLE AU SERVICE DE LA DIMENSION RELATIONNELLE DE LA FONCTION DE CPE				ECTS : -
	HEURES	CM : 0	TD : 49	TP : 0	

Objectifs :

Il s'agira, pour l'étudiant, d'appréhender les compétences lui permettant de structurer son propos et de nourrir un échange professionnel.

Contenus :

Les techniques pour un exposé dynamique et pour apporter des réponses problématisées et construites.

M3C session 1 :

Non évalué

M3C session 2 :

Non évalué

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique

EC3B.2	AGIR POUR UN CLIMAT SEREIN : ENJEUX ET MODALITES D'ACTION				ECTS : 3
	HEURES	CM : 7	TD : 14	TP : 0	

Objectifs :

- Définir la notion de climat scolaire et de bien-être, les piliers d'action et ses enjeux.
- Comprendre l'évolution de la place accordée à la notion de climat scolaire dans les débats actuels et au sein des EPLE pour refonder une école sereine et citoyenne.
- Comprendre les raisons pour lesquelles l'instauration d'un climat scolaire serein constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour l'École de la république et pour la réussite des élèves.
- Déterminer et s'interroger sur le rôle et les missions dévolus au CPE et à la vie scolaire.
- Sensibiliser au rôle de tous les acteurs de la communauté éducative dans l'instauration d'un climat scolaire serein notamment en accordant une importance majeure à la vigilance afin de prévenir, d'anticiper tout ce qui peut créer des tensions dans les établissements.

Contenus :

Le climat scolaire est une responsabilité collective dont la finalité est la construction du bien vivre et du bien-être des élèves et du personnel de l'école. Le défi est d'implanter des pratiques dans le quotidien.

Cet EC aborde des thèmes particuliers en lien avec les 7 piliers du climat scolaire : La Sanction Éducative, la posture professionnelle et l'autorité en lien avec la justice scolaire, Le Harcèlement et le Cyberharcèlement en lien avec la prévention des violences scolaires, l'Orientation en milieu scolaire en lien avec les pédagogies et stratégies d'équipe, la Persévérance et le raccrochage scolaire, les Parcours éducatifs : Avenir, Citoyen, Artistique & Culturel, Santé en lien avec la pédagogie et la coopération entre équipes, L'école inclusive, l'égalité Filles garçons en lien avec la Mixité et l'engagement des élèves en lien avec l'amélioration de l'accueil et la qualité de vie à l'École.

Les notions de coéducation et de coopération seront abordées pour chaque thème afin de mettre en avant le travail étroit avec les familles dans le cadre du climat scolaire et de la réussite des élèves.

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

Compétences liées à l'accompagnement des élèves dans leur globalité (CS1, CS5, CS6, CS7)

Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (CC9)

Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail (CC14)

EC3C.2	SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE				ECTS : 3
	HEURES	CM : 0	TD : 11	TP : 4	

Contenus :

Axe 1 : Acquisition des compétences générales numériques utiles à l'enseignant

Outil PIX

Compétences transversales et professionnelles du CRCN (cadre de référence des compétences numériques - bulletin officiel n°37 du 10 octobre 2019) dans la démarche du cadre de référence européen DIGCOMP :

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo37/MENE1915146D.htm?cid_bo=145589

5 domaines : Information et données, Communication et collaboration, Création de contenus, Protection et sécurité, Environnement numérique

1h TD

Axe 2 : Acquisition des compétences numériques spécifiques au métier d'enseignant

Formation spécifique : « S'approprier les droits et obligations liées à l'usage du numérique dans le cadre professionnel ; distinguer identités numérique professionnelle et personnelles »

RGPD Déontologie, éthique / Outils professionnels Eduscol, BO, m@gistère, FUN, PIX

2h TD présentiel + 2h à distance

Axe 3 : Dimension réflexive du professionnel sur l'utilisation du numérique dans son métier

- Présentation du projet de groupe (thématiques imposées)
- Présentation des outils à disposition (espace collaboratif, capsules théoriques)
- Apports théoriques sur l'analyse réflexive
- Apports théoriques à distance (2h sur la thématique choisie)
- Travail en groupe via espace collaboratif (en autonomie entre pairs)
- Travail de sécurisation du projet
- Mise en œuvre si possible essai didactique, sinon devant le groupe
- Retour d'expérience, production d'une vidéo de groupe pour l'évaluation

4h TD présentiel + 2h à distance + 4h TP

EC3D.2	PROJET CULTUREL : ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE OU EDUCATIF				ECTS : 2
	HEURES	CM : 0	TD : 0	TP : 6	

Objectifs :

Mettre en œuvre un projet

Contenus :

- Envisager le projet au regard du projet pédagogique et éducatif de l'établissement / des différents parcours : Santé, Citoyen, Éducation Artistique et Culturelle (PEAC), Avenir et en cohérence avec les compétences du socle.
- Mettre en œuvre des projets en convoquant plusieurs champs disciplinaires
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Inscrire le projet interdisciplinaire dans les objectifs des programmes
- Élaborer un parcours d'enseignement en situation de projet
- Savoir évaluer, élaborer et partager des compétences communes et spécifiques aux disciplines impliquées/ élaborer des outils

EC3E	LANGUE VIVANTE ETRANGERE				ECTS : 2
------	--------------------------	--	--	--	----------

EC3EA.2	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ALLEMAND			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

EC3EB.2	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ANGLAIS			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

EC3EC.2	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ESPAGNOL			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

Trois langues au choix : allemand, anglais ou espagnol. Il suffit de préciser le choix de la langue vivante. À défaut d'avoir émis le choix de l'allemand ou de l'espagnol, l'étudiant(e) sera automatiquement inscrit(e) en anglais.

Objectifs :

Validation de la compétence CC8 du référentiel métier :

Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

La langue est conçue et enseignée à partir de situations dites réalistes, en lien avec la culture de la langue cible. Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 2 de la compétence CC8 du référentiel métier dans deux activités langagières (compréhension écrite et production écrite), avec possibilité de valider le niveau 3. La langue est, à la fois, le vecteur et la finalité de ces cours dans un souci d'une progression linguistique de l'étudiant(e). Cet EC répond à une politique linguistique commune visant à :

- permettre aux étudiant(e)s d'acquérir le niveau linguistique et culturel requis pour l'obtention de la 2ème année de master ;
- prendre en compte les besoins des futurs professeurs du second degré pouvant être amenés à utiliser une langue étrangère dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement.

Contenus :

Dans une démarche de projet et dans le but d'améliorer ou de renforcer les compétences linguistiques, études de textes et de supports vidéo relatifs au domaine de l'enseignement et en lien avec des questions éducatives, dans la langue cible.

M3C session 1 :

En lien avec le cours traitant de questions éducatives et professionnelles :

- Épreuve de compréhension écrite dans la langue cible
- Épreuve de production écrite dans la langue cible

M3C session 2 :

Une épreuve écrite (1h) : compréhension écrite et production écrite à partir d'un document écrit en lien avec le thème du cours

Les étudiants devront atteindre au moins le niveau 2 de la compétence CC8 du référentiel métier dans les deux activités langagières (compréhension écrite et production écrite), avec possibilité de valider le niveau 3.

Conformément à l'article 8 de l'arrêté du 27 août 2013, modifié par l'arrêté du 24 juillet 2020 : « La formation intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Cet enseignement est sanctionné par l'attribution de crédits européens. Ces crédits ne peuvent être obtenus par compensation. »

Les étudiant(e)s non-linguistes doivent suivre l'EC LVE même s'ils/elles ont un niveau B2 dans une langue étrangère, sauf s'ils/elles ont déjà validé l'EC3E.2 en Master MEEF (cas des redoublements). Ils/elles devront dans ce cas établir un contrat pédagogique pour l'EC LVE MEEF 2 en présentant des justificatifs auprès de la gestionnaire de scolarité INSPÉ de leur parcours.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Mise à disposition d'outils d'auto-formation en langue via Tutelec

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC8

Objectifs :

Comment faire vivre la France plurilingue dans la classe ici et ailleurs et comment la faire fructifier ?

- Répondre à une politique linguistique commune prenant en compte les besoins des futur(e)s enseignant(e)s des parcours non-linguistiques ;
- Confronter les approches pédagogiques, dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement, au-delà même de l'enseignement disciplinaire ;
- Outiller les futur(e)s enseignant(e)s pour leur permettre de s'engager dans des projets de collaboration et/ou de mobilité internationale ;
- Les sensibiliser et les préparer à l'ouverture internationale dans leur milieu professionnel ;
- Leur faire connaître les projets de mobilité élèves et/ou d'échanges internationaux (jumelages et coopérations) ainsi que l'interdisciplinarité fondée sur les langues dans le cadre de la DNL, de projets EPI ou de collaboration avec les professeurs documentalistes par exemple.

Contenus :

Déclinaisons sur les deux années de Master : concepts-clés et valeurs de l'éducation plurilingue et interculturelle ; approches historiques, épistémologiques, sociologiques de l'apprentissage des langues vivantes ; connaître les dispositifs d'enseignement plurilingue ; les programmes européens et internationaux de formation tout au long de la vie et de mobilité étudiante ; la mobilité internationale ; enseigner à l'étranger.

Finalités professionnelles : savoir établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages ; développer l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale ; favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde ainsi que la mobilité des élèves et des enseignants ; être sensibilisé à l'enseignement des disciplines académiques, mathématiques, sciences, histoire-géographie etc. (DNL : disciplines non linguistiques) et/ou co-enseigner en langue étrangère ; promouvoir les langues vivantes en situation de plurilinguisme et d'interculturalité ; apprendre à travailler avec les assistants de langue

En Master 2, l'option Langues et interdisciplinarité privilégie la maîtrise des différents concepts selon une visée professionnalisante et en prenant soin de mettre en exergue la diversité linguistique et interculturelle actuelle des élèves.

M3C :

Présentation à l'oral d'une action pédagogique en lien avec l'une des thématiques/problématiques traitées dans l'un des cours, prenant appui sur un carnet de bord rédigé lors des différents stages et selon des lectures qui pourront être proposées par les enseignants.

La présentation orale :

En deuxième année de master, les étudiants poursuivront l'option choisie dans une perspective d'approfondissement pour concevoir, en groupe ou seul, un dispositif pédagogique plus abouti qui inclut des stratégies transférables. Ils pourront choisir de travailler dans une démarche de différenciation, de remédiation ou d'enrichissement afin de répondre aux besoins des élèves dont ils sont éventuellement chargés.

La présentation orale peut se faire en groupe ou seul. En EAD, un travail individuel est conseillé.

Critères d'évaluation du travail présenté à l'oral :

- L'identification et la présentation du besoin des élèves préalablement identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique proposée

Session 1 :

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2 :

Une épreuve orale.

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Intégration de la culture numérique (eTwinning, regard distancié sur les innovations pédagogiques et les avancées technologiques, expression orale et autoformation, plateformes d'échange, réglementation etc.) afin de répondre aux enjeux de l'internationalisation des compétences.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1 à CC14

P1 à P5

EC3FB.2	ALLOPHONIE ET FRANCOPHONIE			
	HEURES	CM : 4	TD : 9	TP : 0

Objectifs généraux :

Les objectifs généraux de cette option répondent à une politique internationale, européenne et nationale commune visant à accroître l'ouverture à l'international des étudiants et des futurs professeurs du second degré.

- Comprendre la francophonie, l'allophonie et la place des langues dans le développement des apprentissages ;
- Connaître les principales institutions, dispositifs et partenaires pour la promotion de la langue française en France et à l'étranger ;
- Faciliter la mobilité sortante et entrante ;
- Répondre aux besoins professionnels des étudiants et stagiaires ;
- Apprendre à articuler savoirs théoriques et savoirs de la pratique autour du stage ;
- Participer au développement d'une pratique réflexive.

Objectifs spécifiques :

- Comprendre la place du français dans le monde, les pratiques langagières en France ainsi que les dispositifs pour répondre à la diversité linguistique à l'école ;
- Analyser les pratiques langagières en France et réfléchir à l'élaboration de pratiques de communication plurilingue ;
- S'exercer à l'analyse didactique linguistique et stylistique pour répondre à la diversité linguistique et aux besoins des élèves ;
- Expérimenter la conception de dispositifs pédagogiques pour répondre aux besoins des classes plurilingues en élaborant un dispositif pédagogique abouti.

Articulée avec les possibilités d'observations qu'offrent les stages en France ou à l'étranger, cette option permettra aux étudiants d'acquérir le niveau de connaissances et de compétences nécessaire à une future pratique professionnelle, sur les enjeux de la francophonie et l'accueil dans la classe d'élèves allophones.

L'étudiant sera capable de porter une attention particulière aux besoins et aux points d'appui des élèves allophones. Il pourra également amorcer une réflexion sur le potentiel pédagogique que revêt la présence de l'élève allophone dans la classe.

L'analyse de traces linguistiques collectées en stage permettra aux étudiants de mieux comprendre les besoins des élèves allophones non francophones ou dont la maîtrise du français reste élémentaire. Ainsi, ils seront en mesure de s'engager dans la recherche de moyens d'aide ou de remédiation. Le repérage des points d'appui des élèves non francophones permettra aux étudiants de réfléchir au potentiel pédagogique offert par la diversité linguistique et culturelle présente dans la classe.

Les étudiants pourront alors concevoir une action pédagogique pour répondre à un besoin repéré ou s'appuyer sur la présence d'élèves allophones pour organiser des apprentissages utiles à tous, dans la classe en France ou dans les établissements français à l'étranger.

Puisque les étudiants choisissent l'option de spécialisation pour les deux années du master, la conception attendue en fin de M2 prendra la forme d'un dispositif plus élaboré et plus abouti, qui peut être le développement de l'action pédagogique imaginée en M1. Il pourra s'agir d'une séquence, d'une organisation pédagogique matérielle, de modalités de travail différentes, de propositions d'outils ou de supports...

Contenus :

Dans les cours magistraux (CM), les étudiants seront amenés à réfléchir aux thématiques et notions suivantes en s'appuyant sur les apports de la recherche, les documents de cadrage institutionnels et les témoignages et ressources de partenaires institutionnels :

- Le langage et les pratiques langagières
- La Francophonie vs la francophonie
- L'allophonie
- La diversité linguistique de la France
- La glottophobie

Pendant les travaux dirigés (TD), les étudiants pourront s'entraîner à analyser des traces d'actions pédagogiques pour identifier les besoins et les points d'appui et à transposer les connaissances et compétences nécessaires en dispositifs pédagogiques pour répondre à la diversité ou en tirer parti au profit du groupe classe.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation pertinente du numérique pour échanger, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et à l'apprentissage des langues.

Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et d'outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...).

Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves aux langues. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numériques en lien avec le besoin repéré ou les points d'appui.

M3C :

Une présentation orale et un carnet de bord rédigé lors des différents stages et en fonction des lectures proposées par les enseignants sont attendus.

La présentation orale de groupe :

En première année de master, les étudiants conçoivent une action pédagogique qui permettra :

- soit de répondre à un besoin identifié précisément en lien avec l'allophonie ou la francophonie ;
- soit de s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle identifiée pour la construction d'apprentissages et le développement de compétences.

En deuxième année de master, les étudiants poursuivront l'option choisie dans une perspective d'approfondissement pour concevoir, en groupe, un dispositif pédagogique plus abouti qui inclut des stratégies transférables. Ils pourront choisir de travailler dans une démarche de différenciation, de remédiation ou d'enrichissement.

La présentation orale peut se faire en groupe ou seul. En EAD, un travail individuel est conseillé.

- L'identification et la présentation du besoin des élèves préalablement identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique proposée

Session 1 :

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2 :

Une épreuve orale.

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

EC3FC.2	ECOLE INCLUSIVE			
	HEURES	CM : 4	TD : 9	TP : 0

Objectifs :

- Devenir un enseignant acteur de la communauté éducative de l'Éducation nationale et participer à la mise en œuvre de l'école inclusive.
- Acquérir une culture professionnelle commune et individualiser son parcours de formation dans un contexte local.

Connaître :

- Les principes déontologiques, réglementaires et institutionnels ainsi que les enjeux et les questions de société concernant l'école inclusive.
- Les missions éducatives de l'enseignant.

Etre capable :

D'identifier et d'accompagner les besoins particuliers de tous les élèves.

Contenus :

CM1 et CM2 : Connaissances des différents troubles

TD1 : Observer et évaluer pour identifier les besoins d'un élève

TD2 : Présenter le profil d'un élève BEP rencontré en stage (réussites/points d'appuis, difficultés)

TD3 : Concevoir une séance d'apprentissage accessible (différenciation, adaptation, CUA)

TD4 : Évaluation formative (présentation flash étude de cas : différenciation ou pédagogie pour une séance d'apprentissage, un plan, quels besoins, quelles adaptations pour y répondre et un outil numérique)

Modalités :

Les TD prennent appui sur les stages d'observation et /ou les stages en responsabilité.

Assiduité : présence obligatoire lors des TD.

M3C :**Session 1**

Continuum de formation entre le M1 et le M2 ;

Travail de groupe : exposé oral et remise d'un écrit support ;

Pour les étudiants dispensés d'assiduité (salarié) : écrit personnel (dossier thématique) si impossible de se présenter lors de l'oral, présentation orale sur support numérique.

Assiduité : présence obligatoire lors des TD.

Session 2

Reprise du travail demandé en session 1

Compétences validées par l'option lors de l'évaluation :

C6 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

C7 Maîtriser la langue à des fins de communication

P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

C4 Prendre en compte la diversité des élèves

EC3FD.2	DEVELOPPEMENT DURABLE			
	HEURES	CM : 4	TD : 9	TP : 0

PROJET 1

Objectifs :

Nous faisons face actuellement à de grands enjeux environnementaux, tels que l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique. La réponse à ces grandes questions socialement vives passe par la mise en place d'une transition écologique à travers tous les pans de la société. Parmi les leviers d'action, l'un des plus puissants pour changer nos mentalités est celui de l'éducation, d'autant plus important puisqu'il concerne les générations futures. Ainsi, nous assistons à l'accélération de la mise en place de l'EDD au sein des établissements scolaires, initiative soutenue par le projet de loi de Mme la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, suite aux recommandations de la Convention Citoyenne pour le Climat, avec par exemple la mise en place du Comité d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable dans chaque établissement scolaire et l'inscription dans le code de l'éducation de la mission d'EDD. Au niveau territorial, l'académie d'Amiens montre une volonté manifeste d'inscrire l'EDD dans ses priorités à travers de nombreux projets, la promotion des éco-délégués et des procédures de labellisation E3D, de mise en place de partenariats avec les associations et organismes d'Etat et de sa participation active aux événements tels que le FOREDD (réseau Canopé). De plus, des synergies s'opèrent actuellement dans une volonté réciproque de collaborations autour de formations et d'événementiels avec le Rectorat et les réseaux de partenaires territoriaux et internationaux.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons cette option de spécialisation en EDD afin de vous inscrire dans un mouvement collectif et d'ancrer la stratégie éducative au cœur des besoins actuels et futurs de la société.

Pour atteindre les objectifs de l'EDD, il est nécessaire d'apporter un minimum de connaissances et de développer l'esprit critique, c'est-à-dire de démêler ce qui relève de connaissances, ou de l'opinion. Ainsi, il est nécessaire d'apprendre à porter un jugement pour effectuer un choix éclairé parmi la complexité des solutions possibles. C'est d'autant plus important, que les questions socialement vives telles que celle de la transition écologique peuvent conduire à des choix sociétaux très différents. La démarche en EDD nécessite également d'être dans l'action, ceci d'autant plus quand on a la charge de l'éducation des élèves. Dans ce contexte la démarche de projet s'avère être un outil des plus précieux dans une mise en action motivante et faisant sens pour les élèves tout en s'appuyant sur des connaissances disciplinaires. Enfin, la portée de l'EDD est plus forte lorsque les établissements scolaires s'ouvrent à l'extérieur. Ainsi la question des partenariats peut s'avérer cruciale dans la mise en place de projets de classe ou projets d'établissements.

L'option de spécialisation en EDD se propose de reprendre ces différents objectifs sur les deux années de M1 et M2. L'accent sera mis en M1 sur les connaissances et le développement de la pensée critique, tandis que la démarche de projet sera l'objet plus spécifiquement du M2.

La pratique groupale sera privilégiée en M1 et en M2, notamment à travers des débats et la conception de projet.

Contenus :

La seconde année sera consacrée principalement au 3ème objectif : **Etre dans l'action et concevoir un projet en EDD.**

Des éléments de didactique en EDD et de la démarche de projet seront abordés afin de permettre sa conception. Des partenariats pourront être développés en complément.

Conception du projet : Les étudiants seront amenés à concevoir un projet de classe en EDD et transdisciplinaire. Ce sera un travail de groupe. L'application du projet en établissement scolaire reste facultative. Le projet devra en amont être contextualisé avec des références bibliographiques et pourra comporter un partenariat.

Partenariat : Des partenariats seront constitués en fonction des contenus proposés et des différents centres. Ces partenariats pourront être développés avec le tissu associatif, les institutions telles que le Rectorat ou les collectivités locales.

M3C session 1 :

En M2, l'évaluation portera sur la conception d'un projet transdisciplinaire en éducation au développement durable avec une mise en contexte contenant des références bibliographiques. C'est un travail de groupe utilisant les compétences et les ressources de chacun des étudiants. L'application de ce projet en classe restera facultative. Le rendu différera selon les spécificités de chaque centre, il pourra être sous la forme d'un écrit ou d'une présentation orale.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Des outils numériques pourront être présentés par les partenaires de l'option. Une réflexion sur l'usage raisonné et raisonnable du numérique est susceptible d'être abordée en cours ou dans les débats. Enfin, les productions qui seront évaluées pourront comporter des propositions d'utilisation du numérique.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Les compétences visées sont le développement de la pensée critique, savoir argumenter et respecter la pensée des autres, trouver des compromis, la conception d'un projet transdisciplinaire, le travail groupal avec des valeurs associées telles qu'entre-aide et solidarité, le travail par les pairs, la recherche de partenariat, être capable de rédiger un document et de produire une mini-synthèse bibliographique. Ces compétences sont de niveau 2 pour le M2.

Par rapport au référentiel des compétences professionnelles

C1, C2, C4, C5, C6, C9, C10, C11, C13. Niveau 2

PROJET 2**Objectifs :**

Comment utiliser un microcontrôleur type Arduino pour réaliser des économies d'énergie dans l'habitat

Public concerné :

Tout étudiant ayant des connaissances techniques et une curiosité scientifique typiquement les étudiants en MEEF physique chimie, math/sciences, math et info.

Contenus :

- L'intérêt pédagogique des microcontrôleurs dans l'enseignement secondaire. Etude des programmes imposés par le BO (4h CM)
- Appropriation et exploitation des situations pédagogiques utilisant les microcontrôleurs (4h TP)
- Mise en commun des projets pour réaliser une centrale domotique gérant l'énergie de la maison (5h (TP)

M3C session 1 :

Présentation argumentée et analyse d'une situation d'enseignement utilisant un microcontrôleur devant le groupe.

M3C session 2 :

Rédaction d'un compte rendu sur l'utilisation des microcontrôleurs dans l'enseignement et de leur impact sur la compréhension des différents concepts scientifiques.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Vu le thème du projet la culture numérique est centrale dans cet enseignement.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

C1, C2, C4, C5, C6, C9, C10, C11, C13. Niveau 2

UE4.2

SE FORMER A ET PAR LA RECHERCHE : SEMINAIRES ET MISE EN ŒUVRE DU MEMOIRE UNIVERSITAIRE PROFESSIONNEL

ECTS : 16

EC4A

SEMINAIRES COMMUNS

EC4AC.2

L'ECRITURE A VISEE SCIENTIFIQUE

HEURES

CM : 0

TD : 6

TP : 0

Objectifs :

Permettre aux étudiant.es d'être sensibilisé.es aux enjeux de la rédaction scientifique d'un mémoire universitaire à visée professionnelle.

Contenus :

- Les règles et les méthodes de rédaction d'un mémoire universitaire à visée professionnelle
- Le style scientifique (citation des ressources, les références dans la bibliographie, l'usage des notes de bas de page...)
- Le respect des normes
- Conseils et illustrations par des exemples

EC4B

SEMINAIRES DE RECHERCHE

EC4B.2

SEMINAIRES DE RECHERCHE

HEURES

CM : 0

TD : 22

TP : 0

Objectifs :

Permettre aux étudiant.es :

- d'être initié.e à la recherche à partir des problématiques liées à l'enseignement, l'éducation ou à la formation,
- de construire dans une meilleure objectivité les situations professionnelles rencontrées et de les élaborer pour constituer des objets de recherche,
- de se forger un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles,
- de rédiger un mémoire de recherche universitaire à visée professionnalisante et à caractère scientifique.

Contenus :

- L'élaboration d'un questionnaire de recherche
- La recherche bibliographique commentée, la construction d'un référent théorique
- La démarche d'investigation rigoureuse
- L'analyse de la collecte des données
- La production de connaissances nouvelles et la visibilité d'un lien avec la pratique
- La communication des résultats
- La construction d'une dimension critique et réflexive
- Les conseils pour préparer sa soutenance de mémoire

Maquette MASTER MEEF 3ème mention

Master MEEF - CPE Digitalisé

Codes UE / EC	UE - Unité d'Enseignement EC - Eléments constitutifs	Codes matières	Matières	Type-élément	ECTS	Répartition des volumes (h)			M3C	
						CM	TD	TP	Modalités session 1	Modalités session de rattrapage
M2 CPEDI	Master MEEF - CPE Digitalisé									
UE1.2	Maîtriser les savoirs et les compétences pour favoriser les situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves dans leur parcours scolaire			Obligatoire	5	7	71	0		
EC1B.2	Analyser afin de fonder son action avec pertinence			Oblig.	2	3	14		Note de contrôle continu	Synthèse écrite de 2 à 5 pages (note)
EC1C.2	Le CPE, accompagnateur de l'adolescent			Oblig.	3	4	17		Note de contrôle continu	Synthèse écrite de 2 à 5 pages (note)
EC1G.2	Méthodologie du concours			Oblig.			40			
UE2.2	Concevoir, mettre en œuvre et analyse de missions d'éducation			Obligatoire	26	59	117	0		
EC2A.2	Scénarisation des situations éducatives			Oblig.	5	2	30		Note de contrôle continu	Synthèse écrite de 2 à 5 pages (note)
EC2B.2	Simulation de l'agir professionnel du CPE			Oblig.		37	23			
EC2E.2	Le service et l'équipe : scénarisation des compétences d'organisation et d'animation			Oblig.	2	7	8		Note de contrôle continu	Synthèse écrite de 2 à 5 pages (note)
EC2F.2	De la cognition à la dimension pédagogique du CPE			Oblig.	7	13	26		Note de contrôle continu	Synthèse écrite de 2 à 5 pages (note)
EC2G.2	Accompagnement groupal de la pratique			Oblig.	12		30		Evaluation des compétences métier à partir des traces déposées sur le portfolio et des visites de stages (Résultat validé / non validé)	Epreuve orale (Résultat validé / non validé) Niveau 0 et 1 : non validé, niveau 2 au moins : validé
EC2S.2	Stages			Oblig.					Niveau 0 et 1 : non validé, niveau 2 au moins : validé	
UE3.2	Etre fonctionnaire CPE, garant du droit et acteur de la communauté éducative au sein du système éducatif			Obligatoire	13	23	170	10		
EC3A.2	La communication interpersonnelle au service de la dimension relationnelle de la fonction de CPE			Oblig.			49			
EC3B.2	Agir pour un climat serein : enjeux et modalités d'action			Oblig.	3	7	14		Épreuves orales et/ou écrites Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	Épreuve orale et/ou écrite Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2
EC3C.2	Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique			Oblig.	3		11	4	Épreuves orales et/ou écrites Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	Épreuve orale et/ou écrite Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2
EC3D.2	Projet culturel : artistique, scientifique ou éducatif			Oblig.	2			6	Présentation du projet (écrit, oral, capsule vidéo, application mobile). Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	Présentation et analyse personnelle d'un projet (écrit ou oral). Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2
EC3E.2	Langue vivante étrangère	EC3EA.2	Langue Vivante Etrangère : Allemand	1 choix	2		20		Épreuves écrites	Épreuve écrite
		EC3EB.2	Langue Vivante Etrangère : Anglais	1 choix			20		Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2
		EC3EC.2	Langue Vivante Etrangère : Espagnol	1 choix			20			
EC3F.2	Spécialisation	EC3FA.2	Langues et interdisciplinarité	1 choix	3	4	9		Présentation du projet (écrit ou oral)	Présentation du projet (écrit ou oral)
		EC3FB.2	Allophonie et francophonie	1 choix		4	9		Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3)	Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3)
		EC3FC.2	Ecole inclusive	1 choix		4	9			
		EC3FD.2	Développement durable	1 choix		4	9		Validé si niveau > ou = 2	Validé si niveau > ou = 2
UE4.2	Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel			Obligatoire	16	0	28	0		
EC4A.2	Séminaires communs	EC4AC.2	L'écriture à visée scientifique	Oblig.	16		6		Mémoire écrit et soutenance orale (1 note)	Mémoire écrit et soutenance orale (1 note)
EC4B.2	Séminaires de recherche		Oblig.			22				

Arrêté NOR : MENE 13 15928A du 1er juillet 2013 (domaine "Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation")

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toute discrimination
	Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité
	Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de l'établissement
	Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de l'équipe éducative
	Fait respecter le règlement intérieur
Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement (CC7, CC10, CC11, CC12, CC13)	Utilise un langage clair et adapté à ses interlocuteurs
	Participe à sa mesure au travail d'équipe mis en œuvre dans l'établissement
	Adopte une attitude favorable à l'écoute et à l'échange avec les membres de la communauté éducative
	Participe aux différentes instances et conseils
	Communique autant que de besoin avec les familles ; participe, à son niveau, à leur information
Compétence relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)	Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
	Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
	Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
	Travailler dans une équipe pédagogique
Compétences liées à l'accompagnement des élèves dans leur globalité (CS1, CS5, CS6, CS7)	Organiser les conditions de vie des élèves, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
	Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
	Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
	Participer à la construction des parcours des élèves
Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (CC9)	Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
	Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique
	Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique
Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail (CC14)	Prend en compte les conseils prodigués par les personnels d'encadrement et les formateurs tuteurs et s'efforce d'améliorer sa pratique
	Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités

L'ensemble des pièces justifiant le positionnement, indiquées dans le tableau ci-après, sont à déposer sur le e-portfolio au cours de l'année par le stagiaire.

Chaque compétence concernée est à travailler et/ou à développer, il s'agit donc de déposer **au moins une trace de réel par compétence**.

L'ensemble sera examiné par le tuteur INSPÉ à des fins d'évaluation de l'UE 2.1.

Niveaux de développement de la compétence/trace du réel :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (via le e-portfolio)	
Niveau 0 : Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.	Niveau 1 : Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.
Niveau 2 : Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes.	Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.

En M1, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 1** pour chaque groupement de compétences.



STAGE des M1 MEEF Mention Encadrement Éducatif : parcours CPE digitalisé

Repères pour l'étudiant : suivi des dépôts au regard des compétences professionnelles observables

Objectifs des stages de M1 :

- Permettre l'émergence d'une éthique professionnelle
- Développer des compétences de praticien réflexif
- Articuler savoirs théoriques et savoirs pratiques

L'ensemble des pièces justifiant le positionnement sont à déposer sur le e-portfolio (ou sur le padlet) au cours de l'année par le stagiaire et au plus tard à l'issue de la fin du stage. Chaque compétence concernée est à travailler et/ou à développer, il s'agit donc de **déposer au moins une trace de réel par compétence**. L'ensemble sera examiné par le tuteur INSPÉ à des fins d'évaluation de l'UE 2.1.

PÉRIODE DU STAGE	NOM/PRÉNOM DE L'ÉTUDIANT	ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL SERVICE VIE SCOLAIRE	NOM/PRÉNOM DU TUTEUR ÉPLE*

*ÉPLE : Établissement public local d'enseignement

Compétences du référentiel du BOEN n°30 du 25/07/13	Indicateurs : je fais, je vois, je dis... (concernent les 2 stages sauf mention contraire)	Exemples de traces de mes actions qui montrent que j'acquies la compétence (je choisis l'une de ces traces ou j'en sélectionne d'autres). Cette liste n'est pas exhaustive. Une au moins par compétence est à déposer par l'étudiant. Les lignes en gris ne sont pas les traces à privilégier en priorité
DOMAINE Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale Le CPE, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale		
Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction		
C2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école <u>Mots clés associés :</u> politique éducative, cadre réglementaire, sécurité.	- Je suis présent chaque jour et j'arrive au moins 10 minutes avant mon début de service. - Je veille à ce que l'ensemble des collègues AE et SC et moi-même soyons vigilants dans nos fiches de poste. - Je repère des situations dangereuses pour les élèves et j'interviens dans la cour ou dans et aux abords de l'EPL. - J'utilise le règlement intérieur pour gérer les manquements. - J'ai pris connaissance des documents de service vie scolaire afin de comprendre et me projeter dans le cadre de mes missions. - J'ai pris connaissance du référentiel de compétences professionnelles, des objectifs et textes qui régissent le système éducatif.	Recueil : ☐ du règlement intérieur de l'établissement avec commentaire d'un point observé pendant le stage. ☐ de la circulaire de rentrée ☐ du projet d'établissement ou contrat d'objectifs et du volet éducatif ☐ du livret d'accueil des personnels de vie scolaire ☐ du Bilan professionnel du service vie scolaire ☐ du référentiel de compétences professionnelles et des textes qui régissent le système éducatif
C6 : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques <u>Mots clés associés :</u> droits, devoirs, éthique, équité, responsabilité, sécurité, cadre et règles,	- J'applique et fais appliquer les règles de l'établissement. et de l'établissement. Je ne fais pas de différences entre les élèves en cas de transgression. - Je suis attentif au respect des locaux et du matériel. - J'adopte une posture professionnelle exemplaire afin d'être crédible et respecté - J'adopte une attitude d'adulte responsable au sein de l'établissement - Je m'adresse de façon bienveillante aux élèves afin d'instaurer un climat de confiance. - Je m'assure qu'aucun élève n'est victime de brimade, de harcèlement ou de discrimination.	☐ Recueil de réflexions, de questions à propos de situations qui m'ont interrogé sur le plan de l'équité, de la responsabilité, etc. Rédaction d'un court récit qui : ☐ relate un moment au cours duquel j'ai encouragé ou félicité un élève. ☐ montre que j'agis avec bienveillance et respect auprès des membres de la communauté éducative et que je montre l'exemple en adoptant une attitude exemplaire qui respecte

loyauté, bienveillance, attitudes et langage	- Je veille à ce que chaque élève puisse s'exprimer et faire valoir ses opinions tout en étant très attentif aux propos discutables qui pourraient être tenus.	les valeurs de la république et les principes fondamentaux du fonctionnaire de l'Éducation nationale ☐ montre que je suis garant du respect du règlement intérieur et l'applique intelligemment afin de favoriser la justice scolaire. Ne rien laisser passer et intervenir quelle que soit la situation extraordinaire. ☐ témoigne de ma posture d'adulte responsable
Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement		
C7 : Maîtriser la langue française à des fins de communication <u>Mots clés associés</u> : expression orale et écrite, clarté, précision, justesse, langage adapté, langage professionnel	- J'adopte un langage professionnel dès que je pénètre dans l'établissement. - J'identifie les adaptations langagières dont j'ai dû faire preuve lors de mon stage (je suis attentif à mon évolution). - J'identifie ce qui, dans les situations, concourt à la clarté ou au brouillage de la communication (corps, voix, écoute conjointe, contextes...). - Je repère des situations au cours desquelles j'ai pu échanger avec mon binôme et/ou le tuteur (écouter, exprimer mon point de vue, affirmer une position, la défendre).	Recueil : ☐ d'échanges qui montrent que j'utilise un langage courant voire soutenu, clair, avec les apprenants et que j'ai choisi entre le tutoiement et/ou le vouvoiement ☐ d'échanges qui montrent que je suis attentif à la langue que j'emploie pour communiquer avec les membres de l'équipe éducative de l'établissement dont en particulier de l'équipe de vie scolaire ainsi qu'avec les élèves et ou responsables légaux ☐ d'un très court échange entre le CPE et l'élève ou la classe (sous forme de script) qui met en lumière un moment où la communication est brouillée ☐ par écrit d'une situation d'échange avec mon binôme et/ou le tuteur au cours de laquelle j'ai révisé mes propositions ou au contraire je les ai fait valoir ☐ Récit d'une situation vécue ou observée où le langage employé a facilité ou compliqué des échanges.
C11 : Contribuer à l'action de la communauté éducative	- Je me présente au chef d'établissement et à l'équipe éducative. - J'identifie le rôle et l'action des différents membres d'une communauté éducative de l'établissement (direction, CPE, infirmier, PsyEN, professeur documentaliste, référents (culturel, numérique, décrochage, harcèlement, vie collégienne/lycéenne etc.), DDFPT, D.SEGPA professeur principal, autre). - J'assiste à des réunions de diverses instances.	Recueil : ☐ du trombinoscope des élèves et professeurs et personnels vie scolaire : organisation de l'espace du service vie scolaire, matériel nécessaire, etc. ☐ de photographies (<i>sans élèves identifiables</i>) : organisation de l'espace de la classe, matériel nécessaire à une activité, etc.

<u>Mots clés associés :</u> participation, collaboration, relation de confiance, projets, réunions, communication	- Je découvre des dispositifs particuliers (PPRE, EPI, accompagnement personnalisé, devoirs faits, PPS, PAP, PAI, dispositifs relais, autre). - Je découvre les missions de certains acteurs de la communauté éducative (A.V.S., A.E.S.H., Enseignant ULIS, etc.) - Je suis considéré comme un acteur de la vie de l'établissement au cours de mes stages (notamment durant le travail le tuteur EPLE lors du stage 2 SOPA)	☐ des outils obligatoires (calendrier scolaire, emploi du temps, numéros d'urgence, règlement intérieur de l'ÉPLE, charte numérique, laïcité, égalité filles garçons, etc.) ☐ d'écrits, de courriels anonymes, de comptes rendus de conseils, etc. (après accord du chef d'établissement et des familles si ces dernières sont impliquées) ☐ d'un ou de plusieurs dispositif.s sur lequel.s je m'informe (trace écrite) ☐ de courriels (avec adresses électroniques professionnelles) qui témoignent de mes échanges avec le tuteur ÉPLE ou INSPÉ ☐ d'exemples qui témoignent de ma participation active auprès d'un membre de l'équipe éducative ☐ de comptes rendus de réunion de direction et/ou de service vie scolaire montrant mon implication dans le cadre du conseiller technique du chef EPLE et de la responsabilité d'un service de vie scolaire.
C13 : Coopérer avec les partenaires de l'école <u>Mots clés associés :</u> collaboration, projets, communication	- J'identifie les principaux partenaires de l'établissement, leurs ressources et leurs fonctions respectives. - Je m'engage dans l'amélioration de la relation de confiance et de la communication entre l'institution et les familles dans le cadre de la scolarité des élèves. - Je découvre les étapes d'une mise en œuvre du ou des projets spécifiques auxquels j'ai pu assister. - J'analyse les effets de tels projets sur les élèves.	Recueil : ☐ d'une liste des différents partenaires de l'EN sollicités dans l'ÉPLE. ☐ d'un ou des projets menés dans l'ÉPLE. Rédaction d'un court récit qui : ☐ montre la relation que j'établis avec les familles dans le cadre de la scolarité des élèves. ☐ relate un projet impliquant des partenaires avec commentaires sur les effets sur les élèves.
Compétences spécifiques au CPE		
CS1 : Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps	- Je suis vigilant durant la journée aux temps durant lesquels les élèves ne sont pas en classe et se déplacent dans l'établissement. - Je m'implique avec les AE durant ces temps et m'assure que chacun respecte les fiches de poste. - Je m'assure que l'ensemble des élèves sont en sécurité et que les personnels de vie scolaire assurent une surveillance active et un encadrement durant les	☐ Rédaction d'un court récit qui relate mes points de vigilance en termes de sécurité particulièrement lors des intercours, des repas à la cantine. Recueil : ☐ de fiches de poste

<u>Mots clés associés :</u> climat d'établissement, temps et espace, matériel, interactions, développement de l'adolescent	mouvements des élèves à chaque interclasse et particulièrement durant les récréations, pause méridienne, réfectoire etc. dans un but de favoriser un climat scolaire serein. - Je suis vigilant quant au respect de ces règles élémentaires et assure également une présence physique aux abords de l'établissement (entrée et sortie) et notamment si les élèves utilisent les transports scolaires. - J'utilise des outils numériques de suivi des élèves dans la perspective du suivi individuel et collectif des élèves (Pronote, ENT, EDT). - J'observe ou prends en charge l'organisation de l'espace et du temps et je mets ces observations en lien avec les besoins des élèves. - Je prends en compte la parole de l'élève	☐ d'une situation de vie scolaire ayant permis d'identifier ce que sont et/ou font les élèves. ☐ d'une brève trace d'interactions avec un ou des élève.s et son impact ☐ de documents témoignant d'un suivi d'élèves par le biais du numérique
CS2 : Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement <u>Mots clés associés :</u> climat de classe, sens des activités, temps et espace, matériel, interactions	- Je suis vigilant, repère et reprends tout élève ne respectant pas le règlement intérieur et m'assure que les personnels de vie scolaire agissent en ce sens. - Je connais et reconnais les personnels pouvant agir dans le cadre du climat scolaire comme l'Assistant de Prévention Sécurité (APS) si présent, Équipe mobile de sécurité (EMS), Directeur SEGPA etc. - Je circule régulièrement dans les couloirs, la cour de récréation, aux abords de l'établissement afin de marquer une présence physique et rassurante auprès des élèves et personnels éducatifs - Je repère les signes préoccupants concernant les élèves - J'identifie les personnes ressources en cas de problèmes et/ou incidents	☐ Recueil de trace d'échanges entre membres de l'équipe éducative autour des règles de vie de l'ÉPLE ☐ Rédaction d'un court récit témoignant du fait que je circule dans divers endroits ☐ Capture d'écran d'une punition pour un motif illégal (par exemple un 0 qui n'entre pas dans le cadre légal ou une exclusion pour un motif non légitime à exclure) et court commentaire pour expliquer en quoi la punition ne respecte pas le cadre ☐ Récit d'une situation observée ou vécue lors de laquelle le CPE a été amené à faire respecter, auprès d'un membre de la communauté éducative, la règle de vie et de droit au sein de l'établissement
CS 3 : Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement <u>Mots-clés associés :</u> Projet d'établissement, coopération	- Je recueille les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves. - Je recueille tous les indicateurs permettant de faire un état des lieux du climat scolaire et permettant d'évaluer et de comparer les chiffres d'année en année. - Je rends compte et échange avec le chef d'établissement qui impulse ce document de politique éducative - J'implique les personnels vie scolaire dans la réflexion et l'élaboration du futur volet éducatif.	Recueil : ☐ de trace de suivi d'assiduité des élèves ☐ du bilan professionnel de la vie scolaire et de données relatives au volet éducatif de Pronote ☐ d'un premier rapport d'étonnement ☐ des modalités de travail et de réflexion établies avec le tuteur CPE (Axes à déterminer et actions à mener dans le cadre du projet d'établissement) avec les personnels de l'établissement

		(équipe pédagogique notamment, équipe vie scolaire, direction, éducative et agents) en vue de les communiquer au chef d'établissement ☐ Capture d'écran anonymée d'un récapitulatif des 5 élèves de l'EPL qui cumulent le plus d'absences et quelques lignes pour chaque afin d'expliquer la situation
CS 5 : Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif <u>Mots clés associés :</u> Communication, éducation, suivi des élèves	- Je me forme à la technique d'entretiens élèves en observant et échangeant avec mon tuteur CPE. - Je mène un entretien d'écoute dans le cadre du suivi des élèves (préparation, respect des étapes) - Je favorise la coéducation en commençant à communiquer avec les responsables légaux de la scolarité des élèves sur les éventuelles transgressions au RI ou difficultés rencontrées au cours de sa scolarité. - Je me projette dans un suivi d'une ou de classes et communique avec les collègues et partenaires. - Je participe à des entretiens avec les familles, observe et échange sur les différentes manières d'agir avec son tuteur. - Je participe aux heures de vie classe et établit un lien avec le professeur principal pour favoriser les échanges. - Je prépare en amont les conseils de classe avec mon tuteur et participe aux conseils pédagogiques afin de mieux cerner les enjeux d'une telle instance dans la pédagogie.	Rédaction : ☐ d'un entretien d'écoute dans le cadre du suivi d'un élève en ciblant les objectifs, les actions, le discours à tenir, les propositions, la manière de se tenir et d'accueillir l'élève etc. ☐ d'un court récit montrant comment je me suis préparé à un conseil pédagogique, conseil de classe, CESC Recueil : ☐ d'un échange anonymé avec les responsables légaux d'un élève concernant d'éventuelles transgressions au règlement intérieur ou difficultés rencontrées au cours de sa scolarité ☐ d'une de mes participations aux commissions de suivi de scolarité des élèves (cellules de veille) et aux GPDS dans le cadre du décrochage scolaire
CS 6 : Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative <u>Mots clés associés :</u> Sensibiliser les élèves, citoyenneté, engagement, responsabilités	- Je participe aux élections citoyennes au sein de l'établissement - Je me projette et réfléchis à comment faire vivre la démocratie et les projets en lien avec la citoyenneté dans le cadre de projets éducatifs et au sein d'instances telles que le CVC, CVL, MDL, CESC. - Je participe à la formation des délégués de classe et des éco délégués dans l'exercice de mes fonctions de stagiaires. - J'accompagne les élèves dans la prise de responsabilités (FSE et MDL) comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté. - J'impulse et favorise la vie associative et culturelle.	☐ Recueil des documents et comptes rendus des années précédentes afin de prendre connaissance de ce qui a été porté par les équipes dans le cadre du CVC, CVL, CESC, élections et formation des délégués de classe et éco-délégués ☐ Traces d'échange avec les membres des équipes ayant participé à de tels projets (CPE, Professeur documentaliste, professeurs, référents) ☐ Rédaction concise autour d'une réflexion sur des projets et/ou d'actions à mener dans le cadre de la formation à une citoyenneté participative.

	- Je coopère avec les équipes afin de m'engager dans un projet citoyen. Par exemple avec le professeur documentaliste. - Je suis force de proposition.	
--	---	--

L'ensemble des pièces justifiant le positionnement, indiquées dans le tableau ci-après, sont à déposer sur le e-portfolio au cours de l'année par le stagiaire et au plus tard à l'issue du stage.

Chaque compétence concernée est à travailler et/ou à développer, il s'agit donc de déposer **au moins une trace de réel par compétence**.

L'ensemble sera examiné par le tuteur INSPÉ à des fins d'évaluation de l'UE 2.1.

Niveaux de développement de la compétence/trace du réel :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (via le e-portfolio)	
Niveau 0 : Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.	Niveau 1 : Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.
Niveau 2 : Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).	Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.

En M2, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 2** pour chaque groupement de compétences.



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE



STAGE des M2 MEEF

Mention Encadrement Éducatif : parcours CPE digitalisé

Repères pour l'étudiant : traces du réel par compétence à déposer dans le e-portfolio

NB : pour simplifier la lecture, les personnes seront évoquées au masculin

Objectifs des stages de M2 :

- Permettre l'émergence d'une éthique professionnelle
- Développer des compétences de praticien réflexif
- Articuler savoirs théoriques et savoirs pratiques

L'ensemble des pièces justifiant le positionnement sont à déposer sur le e-portfolio au cours de l'année par le stagiaire et au plus tard à l'issue du stage pour les étudiants en SOPA, du stage pour les étudiants en alternance. Chaque compétence concernée est à travailler et/ou à développer, il s'agit donc de **déposer au moins une trace de réel par compétence**. L'ensemble sera examiné par le tuteur INSPÉ à des fins d'évaluation de l'UE 2.1.

PÉRIODE DU STAGE	NOM/PRÉNOM DE L'ÉTUDIANT	ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL SERVICE VIE SCOLAIRE	NOM/PRÉNOM DU TUTEUR ÉPLE*
Du :	Nom :		Nom :
Au :	Prénom :		Prénom :

*ÉPLE : Établissement public local d'enseignement

Auto-positionnement M2 Mention Encadrement Éducatif - en SOPA ou en alternance - Parcours CPE

Compétences du référentiel du BOEN n°30 du 25/07/13	Indicateurs : je fais, je vois, je dis... (concernent le stage sauf mention contraire)	Exemples de traces de mes actions qui montrent que j'acquies la compétence (je choisis l'une de ces traces ou j'en sélectionne d'autres). Cette liste n'est pas exhaustive mais indicative Les étudiants devront déposer au moins une trace par compétences sur le e-portfolio. Les lignes en gris ne sont pas les traces à privilégier en priorité.
DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale Le CPE, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale		
Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction		
C1 : Faire partager les valeurs de la République <u>Mots-clés associés</u> : Liberté, égalité, fraternité, laïcité, neutralité, équité, lutte contre les discriminations, écoute, respect, esprit critique, savoir, opinion, croyance	- J'adopte une attitude en adéquation avec les valeurs de la République (je suis équitable envers chacun, je suis attentif au fait que garçons et filles sont traités de la même façon, je fais circuler la parole en veillant à ce que chaque élève puisse s'exprimer, etc.). - J'aide les élèves à développer leur esprit critique (je leur apprend à donner des arguments, à distinguer, éventuellement, savoir, opinion et croyance). - J'interviens lorsque les propos sont contraires aux valeurs de la République.	Rédaction d'une courte synthèse d' : ☐ intervention auprès d'un élève ou d'un groupe d'élèves pendant laquelle j'ai transmis (ou voulu transmettre) ces valeurs. ☐ situation au cours de laquelle j'ai dû intervenir pour faire respecter l'égalité entre filles et garçons et/ou pour contrer des propos opposés aux valeurs de la République. ☐ situation au cours de laquelle j'ai appris aux élèves à argumenter. ☐ situation où mon intervention a contribué à la mise en œuvre du parcours citoyen et/ou à l'acquisition du domaine 3 du socle ☐ Autre :
C2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école <u>Mots clés associés</u> : politique éducative, cadre réglementaire, sécurité.	- Je suis présent assidu et ponctuel sur mon lieu de stage et arrive au moins 10 min avant mon début de service. - Je repère des situations dangereuses pour les élèves et j'interviens dans la classe et en dehors de la classe. - J'utilise le règlement intérieur pour gérer les manquements.	Recueil : ☐ Du règlement intérieur de l'établissement avec commentaire d'un point observé pendant le stage. ☐ Du projet d'établissement ou contrat d'objectifs et du volet éducatif. ☐ De la circulaire de rentrée en vigueur ☐ Du livret d'accueil des personnels de vie scolaire.

Auto-positionnement M2 Mention Encadrement Educatif - en SOPA ou en alternance - Parcours CPE

	- J'ai pris connaissance des documents de service vie scolaire afin de comprendre et me projeter dans le cadre de mes missions. - J'ai pris connaissance du référentiel de compétences professionnelles, des objectifs et textes qui régissent le système éducatif.	☐ Du bilan professionnel du service vie scolaire. ☐ Du référentiel de compétences professionnelles et des textes qui régissent le système éducatif. ☐ D'un texte officiel qui encadre le fonctionnement de l'EPL ☐ Autre :
C6 : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques <u>Mots clés associés :</u> droits, devoirs, éthique, équité, responsabilité, sécurité, cadre et règles, loyauté, bienveillance, attitudes et langage	- J'applique et fais appliquer les règles de l'établissement. Je ne fais pas de différences entre les élèves en cas de transgression. - Je suis attentif au respect des locaux et du matériel. - J'adopte une posture professionnelle exemplaire afin d'être crédible et respecté. - J'adopte une attitude d'adulte responsable au sein de l'établissement. - Je m'adresse de façon bienveillante aux élèves afin d'instaurer un climat de confiance. - Je m'assure qu'aucun élève n'est victime de brimade, de harcèlement ou de discrimination. - Je veille à ce que chaque élève puisse s'exprimer et faire valoir ses opinions tout en étant très attentif (ou attentive) aux propos discutables qui pourraient être tenus.	☐ Recueil de réflexions, de questions à propos de situations qui m'ont interrogé sur le plan de l'équité, de la responsabilité, etc. Rédaction d'un court récit qui : ☐ relate un moment au cours duquel j'ai encouragé ou félicité un élève. ☐ montre que j'agis avec bienveillance et respect auprès des membres de la communauté éducative et que je montre l'exemple en adoptant une attitude exemplaire qui respecte les valeurs de la république et les principes fondamentaux du fonctionnaire de l'Éducation nationale. ☐ montre que je suis garant du respect du règlement intérieur et l'applique intelligemment afin de favoriser la justice scolaire. Ne rien laisser passer et intervenir quelle que soit la situation extraordinaire. ☐ témoigne de ma posture d'adulte responsable. ☐ Autre :

Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement		
C7 : Maîtriser la langue française à des fins de communication <u>Mots clés associés :</u> expression orale et écrite, clarté, précision, justesse, langage adapté, langage professionnel	- J'adopte un langage professionnel dès que je pénètre dans l'établissement. - J'identifie les adaptations langagières dont j'ai dû faire preuve lors de mon stage (je suis attentif à mon évolution). - J'identifie ce qui, dans les situations, concourt à la clarté ou au brouillage de la communication (corps, voix, écoute conjointe, contextes...). - Je repère des situations au cours desquelles j'ai pu échanger avec mon binôme et/ou la tutrice ou le tuteur (écouter, exprimer mon point de vue, affirmer une position, la défendre).	Recueil : ☐ d'échanges qui montrent que j'utilise un langage courant voire soutenu, clair, avec les apprenants et que j'ai choisi entre le tutoiement et/ou le vouvoiement. ☐ d'échanges qui montrent que je suis attentif à la langue que j'emploie pour communiquer avec les membres de l'équipe éducative de l'établissement dont en particulier de l'équipe de vie scolaire ainsi qu'avec les élèves et ou responsables légaux. ☐ d'un très court échange entre l'enseignant et l'élève ou la classe (sous forme de script) qui met en lumière un moment où la communication est brouillée. ☐ par écrit d'une situation d'échange avec mon tuteur au cours de laquelle j'ai révisé mes propositions ou au contraire je les ai fait valoir. ☐ Récit d'une situation vécue ou observée où le langage employé à soit facilité, soit compliqué des échanges. ☐ Autre :
C11 : Contribuer à l'action de la communauté éducative	- Je me présente au chef d'établissement et à l'équipe éducative. - J'identifie le rôle et l'action des différents membres d'une communauté éducative de l'établissement (direction, CPE, infirmier, PsyEN, professeur documentaliste, référents (culturel, numérique, décrochage, harcèlement, vie collégienne/lycéenne etc.), DDFPT, D.SEGPA professeur principal, autre). - J'assiste à des réunions de diverses instances. - Je découvre des dispositifs particuliers (PPRE, EPI, accompagnement personnalisé, devoirs faits, PPS, PAP, PAI, dispositifs relais, autre).	Recueil : ☐ du trombinoscope des élèves et professeurs et personnels vie scolaire : organisation de l'espace du service vie scolaire, matériel nécessaire, etc. ☐ de photographies (sans élèves identifiables) : organisation de l'espace de la classe, matériel nécessaire à une activité, etc. ☐ des outils obligatoires (calendrier scolaire, emploi du temps, numéros d'urgence, règlement intérieur de l'ÉPLE, charte numérique, laïcité, égalité filles garçons, etc.).

<u>Mots clés associés :</u> participation, collaboration, relation de confiance, projets, réunions, communication	- Je découvre les missions de certains acteurs de la communauté éducative (A.V.S., A.E.S.H., Enseignant ULIS, etc.). - Je suis considéré comme un acteur de la vie de l'établissement au cours de mon stage (notamment durant le travail avec le tuteur EPLÉ).	☐ d'écrits, de courriels anonymes, de comptes rendus de conseils, etc. (après accord du chef d'établissement et des familles si ces dernières sont impliquées). ☐ d'un (ou de plusieurs) dispositif(s) sur le(s)quel(s) je m'informe (trace écrite) ☐ de courriels (avec adresses électroniques professionnelles) qui témoignent de mes échanges avec la tutrice ou le tuteur ÉPLE ou INSPÉ. ☐ d'exemples qui témoignent de ma participation active auprès d'un membre de l'équipe éducative. ☐ de comptes rendus de réunion de direction et/ou de service vie scolaire montrant mon implication dans le cadre du conseiller technique du chef EPLE et de la responsabilité d'un service de vie scolaire. ☐ Autre :
C13 : Coopérer avec les partenaires de l'école <u>Mots clés associés :</u> collaboration, projets, communication	- J'identifie les principaux partenaires de l'établissement, leurs ressources et leurs fonctions respectives. - Je m'engage dans l'amélioration de la relation de confiance et de la communication entre l'institution et les familles dans le cadre de la scolarité des élèves. - Je découvre les étapes d'une mise en œuvre du ou des projets spécifiques auxquels j'ai pu assister. - J'analyse les effets de tels projets sur les élèves.	Recueil : ☐ d'une liste des différents partenaires de l'EN sollicités dans l'ÉPLE. ☐ d'un ou des projets menés dans l'ÉPLE. Rédaction d'un court récit qui : ☐ montre la relation que j'établis avec les familles dans le cadre de la scolarité des élèves ☐ relate un projet impliquant des partenaires avec commentaires sur les effets sur les élèves. ☐ Autre :

DOMAINE B - Animer la politique éducative de l'établissement et accompagner le parcours de formation des élèves

Le CPE, éducateur au service de la réussite de tous les élèves, animateur de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves

Concevoir et mettre en œuvre des situations d'accompagnement des élèves diverses

C3 : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage <u>Mots clés associés</u> : connaissance du contexte socio-affectif développement de l'adolescent	- Je connais les concepts fondamentaux de la psychologie de l'adolescent. - Je tiens compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'action éducative. - Je m'appuie sur les connaissances en psychologie ainsi que sur des observations objectivées pour ajuster mon action auprès des élèves.	Rédaction d'un court récit relatif à ☐ Un échange avec un élève, un parent ou personnel qui s'appuie sur mes connaissances en psychologie. ☐ Une situation où mes connaissances en psychologie ont été mises à contribution pour en faciliter l'analyse ou pour guider mon action. ☐ Autre :
C4. : Prendre en compte la diversité des élèves <u>Mots-clés associés</u> : diversité, représentation, adaptation, profil, besoins particuliers, développement de l'adolescent	- J'adapte mon action éducative à la diversité des élèves. - Je travaille avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre d'un dispositif d'aide personnalisée d'élèves en situation de handicap, en difficultés durables, rencontrant des difficultés scolaires, avec des problèmes de santé, en voie de décrochage, en difficultés sociales etc. - Je décèle les signes de décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.	Rédaction d'un court récit : ☐ d'un échange avec des personnes ressources en vue de la mise en œuvre d'un dispositif d'aide personnalisée (PPRE, PAP, PPS, PAI, Devoirs faits, Accompagnement éducatif et/ou Personnalisé, Stages de réussite, Tutorat, Internat etc.). ☐ relatif à des signes de décrochage d'élèves que j'ai perçus. ☐ Recueil de trace d'échanges entre membres de l'équipe éducative lors d'une réunion liée à la lutte contre le décrochage scolaire et/ou à favoriser la persévérance scolaire. (GPDS, cellule de veille, projet, SAS remotivation etc.). ☐ Autre :

CS : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation <u>Mots-clés associés :</u> Parcours éducatif, collaboration	- Je me renseigne sur les différents parcours éducatifs mis en œuvre au sein de l'ÉPLE (classes, CDI, Infirmerie, projets trans-disciplinaires). - Je participe à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif. - Je veille à la réussite de tous et prends conscience des enjeux des dispositifs d'aide liés à la réussite des élèves (PPRE, PAP, PPS, AP, Devoirs faits, Internat etc.) - Je participe aux travaux de différents conseils (conseil pédagogique, conseil de classe, conseil école collège, CVC, CVL etc.) en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des actions éducatives ;	☐ Recueil des parcours éducatifs mis en œuvre. ☐ Rédaction d'un rapport relatif à un parcours d'un élève sur les plans pédagogiques et éducatifs auquel j'ai pris une part active. ☐ Rédaction d'un bilan sur ma contribution lors d'un conseil. ☐ Autre :
Faire preuve de compétences spécifiques au CPE		
CS1 : Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps <u>Mots clés associés :</u> climat d'établissement, temps et espace, matériel, interactions, développement de l'adolescent	- Je suis vigilant durant la journée aux temps durant lesquels les élèves ne sont pas en classe et se déplacent dans l'établissement. - Je m'implique avec les AED durant ces temps et m'assure que chacun respecte les fiches de poste. - Je m'assure que l'ensemble des élèves sont en sécurité et que les personnels de vie scolaire assurent une surveillance active et un encadrement durant les mouvements des élèves à chaque interclasse et particulièrement durant les récréations, pause méridienne, réfectoire etc. dans un but de favoriser un climat scolaire serein. - Je suis vigilant quant au respect de ces règles élémentaires et assure également une présence physique aux abords de l'établissement (entrée et sortie) et notamment si les élèves utilisent les transports scolaires. - J'utilise des outils numériques de suivi des élèves dans la perspective du suivi individuel et collectif des élèves (Pronote, ENT, EDT).	☐ Rédaction d'un court récit qui relate mes points de vigilance en termes de sécurité particulièrement lors des intercoures, des repas à la cantine. Recueil : ☐ de fiches de poste. ☐ d'une situation de vie scolaire ayant permis d'identifier ce que sont et/ou font les élèves ☐ d'une brève trace d'interactions avec un (ou des) élève(s) et son impact. ☐ de documents témoignant d'un suivi d'élèves par le biais du numérique. ☐ Autre :

Auto-positionnement M2 Mention Encadrement Educatif - en SOPA ou en alternance - Parcours CPE

	- J'observe ou prends en charge l'organisation de l'espace et du temps et je mets ces observations en lien avec les besoins des élèves. - Je prends en compte la parole de l'élève.	
CS2 : Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement <u>Mots clés associés</u> : climat de classe, sens des activités, temps et espace, matériel, interactions	- Je suis vigilant, repère et reprends tout élève ne respectant pas le règlement intérieur et m'assure que les personnels de vie scolaire agissent en ce sens. - Je connais et reconnais les personnels pouvant agir dans le cadre du climat scolaire comme l'Assistant de Prévention Sécurité (APS) si présent, Équipe mobile de sécurité (EMS), Directeur SEGPA etc. - Je circule régulièrement dans les couloirs, la cour de récréation, aux abords de l'établissement afin de marquer une présence physique et rassurante auprès des élèves et personnels éducatifs. - Je repère les signes préoccupants concernant les élèves - J'identifie les personnes ressources en cas de problèmes et/ou incidents	☐ Recueil de trace d'échanges entre membres de l'équipe éducative autour des règles de vie de l'ÉPLE. ☐ Rédaction d'un court récit témoignant de ce que je circule dans divers endroits. ☐ Capture d'écran d'une punition pour un motif illégal et court commentaire pour expliquer en quoi la punition ne respecte pas le cadre. ☐ Récit d'une situation observée ou vécue lors de laquelle le CPE a été amené à faire respecter, auprès d'un membre de la communauté éducative, la règle de vie et de droit au sein de l'établissement. ☐ Autre :
CS 3 : Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement <u>Mots clés associés</u> : projet d'établissement, coopération	- Je recueille les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves. - Je recueille tous les indicateurs permettant de faire un état des lieux du climat scolaire et permettant d'évaluer et de comparer les chiffres d'année en année. - Je rends compte et échange avec le chef d'établissement qui impulse ce document de politique éducative. - J'implique les personnels vie scolaire dans la réflexion et l'élaboration du futur volet éducatif.	Recueil : ☐ de trace de suivi d'assiduité des élèves. ☐ du bilan professionnel de la vie scolaire et de données relatives au volet éducatif de Pronote. ☐ d'un premier rapport d'étonnement. ☐ des modalités de travail et de réflexion établies avec le tuteur CPE (Axes à déterminer et actions à mener dans le cadre du projet d'établissement) avec les personnels de l'établissement (équipe pédagogique notamment, équipe vie scolaire, direction, éducative et agents) en vue de les communiquer au chef d'établissement.

		☐ Capture d'écran anonymée d'un récapitulatif des 5 élèves de l'EPL qui cumulent le plus d'absences et quelques lignes pour chaque afin d'expliquer la situation. ☐ Autre :
CS 4 Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire <u>Mots clés associés :</u> Communication, Exemplarité, Crédibilité, Autorité, bienveillance, Accompagnement	- Je me projette et comprends la manière de concevoir des activités et les emplois du temps des personnels de la vie scolaire dans un souci de continuité, de cohérence et d'efficacité du service. - Je réfléchis et co-prépare et co-anime dans la mesure du possible des réunions de coordination et d'organisation de l'équipe. - J'évalue et anticipe les besoins de la vie scolaire et de formation des membres de l'équipe et propose des formations à mon tuteur.	Rédaction d'une synthèse relative à : ☐ une participation aux réunions vie scolaire dans le cadre du pilotage du service. ☐ un entretien individuel d'évaluation dans le cadre du suivi des personnels de vie scolaire en ciblant les objectifs, le discours à tenir, les axes positifs et d'amélioration, la posture à adopter selon la situation. ☐ Rédaction d'un compte rendu de réunion de service mettant en avant l'ordre du jour de la séance et montrant comment je me suis préparé à cette réunion avec mon tuteur CPE. ☐ Rédaction d'un bilan des contraintes à intégrer pour réaliser les plannings. ☐ Rédaction d'un scénario de formation adapté aux besoins des membres de l'équipe. ☐ Autre :
CS 5 Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif <u>Mots clés associés :</u> Communication, éducation, suivi des élèves	- Je me forme à la technique d'entretiens élèves en observant et échangeant avec mon tuteur CPE. - Je mène un entretien d'écoute dans le cadre du suivi des élèves (préparation, respect des étapes) - Je favorise la coéducation en commençant à communiquer avec les responsables légaux de la scolarité des élèves sur les éventuelles transgressions au RI ou difficultés rencontrées au cours de sa scolarité. - Je me projette dans un suivi d'une ou de classes et communique avec les collègues et partenaires.	Rédaction : ☐ d'un entretien d'écoute dans le cadre du suivi d'un élève en ciblant les objectifs, les actions, le discours à tenir, les propositions, la manière de se tenir et d'accueillir l'élève etc. ☐ d'un court récit montrant comment je me suis préparé à un conseil pédagogique, conseil de classe, CESC, etc. Recueil :

Auto-positionnement M2 Mention Encadrement Educatif - en SOPA ou en alternance - Parcours CPE

	- Je participe à des entretiens avec les familles, observe et échange sur les différentes manières d'agir avec son tuteur. - Je participe aux heures de vie classe et établit un lien avec le professeur principal pour favoriser les échanges. - Je prépare en amont les conseils de classe avec mon tuteur et participe aux conseils pédagogiques afin de mieux cerner les enjeux d'une telle instance dans la pédagogie.	☐ d'un échange anonymé avec les responsables légaux d'un élève concernant d'éventuelles transgressions au règlement intérieur ou difficultés rencontrées au cours de sa scolarité. ☐ d'une de mes participations aux commissions de suivi de scolarité des élèves (cellules de veille) et aux GPDS dans le cadre du décrochage scolaire. ☐ Autre :
CS 6 Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative <i>Mots clés associés :</i> Sensibiliser les élèves, citoyenneté, engagement, responsabilités	- Je participe aux élections citoyennes au sein de l'établissement - Je me projette et réfléchis à comment faire vivre la démocratie et les projets en lien avec la citoyenneté dans le cadre de projets éducatifs et au sein d'instances telles que le CVC, CVL, MDL, CESC. - J'accompagne les élèves dans la prise de responsabilités (FSE et MDL) comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté. - J'impulse et favorise la vie associative et culturelle. - Je participe à la formation des délégués de classe et des éco délégués dans l'exercice de mes fonctions de stagiaires. - Je coopère avec les équipes afin de m'engager dans un projet citoyen. Par exemple avec le professeur documentaliste. - Je suis force de proposition.	☐ Recueil des documents et comptes rendus des années précédentes afin de prendre connaissance de ce qui a été porté par les équipes dans le cadre du CVC, CVL, CESC, FSE, MDL, élections et formation des délégués de classe et éco-délégués ☐ Traces d'échange avec les membres des équipes ayant participé à de tels projets (CPE, Professeur documentaliste, professeurs, référents) ☐ Rédaction concise autour d'une réflexion sur des projets et/ou d'actions à mener dans le cadre de la formation à une citoyenneté participative. ☐ Autre :
DOMAINE C - Mettre en œuvre une démarche réflexive pour faire évoluer ses pratiques et conduire des projets Le CPE, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel		
C9. : Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier <i>Mots-clés associés :</i>	- J'utilise les outils numériques de l'établissement pour faciliter le suivi des élèves de façon individualisée ou collaborative et la communication avec les personnels pédagogiques et éducatifs.	Recueil : ☐ de traces témoignant de l'utilisation de l'outil numérique (Pronote, EDT, ENT, Siecle, Messagerie etc.) au service du suivi des élèves et de la communication avec les enseignants, personnels et familles.

responsabilité, outil, ressources, apprentissage, individualisation	- Je connais les règles relatives à un usage responsable de l'outil numérique et je les transmets aux élèves.	☐ d'un moment au cours duquel j'ai éduqué les élèves à un usage responsable de l'outil numérique. Ce moment peut également être observé. ☐ Autre :
C14 : s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel <u>Mots-clés associés</u> : réflexivité, engagement, apprentissage du métier, motivation	- Je prends en compte les conseils prodigués par les tuteurs ou de mes pairs et m'efforce d'améliorer ma pratique. - Je suis capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur mon positionnement et mes activités.	☐ Recueil des conseils donnés par les tuteurs ☐ Court récit de ce que j'ai modifié à la suite d'un conseil de mes pairs ou tuteurs et commentaires sur son efficience ☐ Axes de travail que je souhaite investir pour parfaire ma formation ou professionnalité ☐ Autre :